

# SOBRIÉTÉ & BIODIVERSITÉ



Recueil d'actions exemplaires 2024

---

## Cet ouvrage présente des actions réalisées autour du thème « Sobriété & Biodiversité » par les communes et intercommunalités suivantes :

ALBI	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE	MONTBAZIN
ANOR		MONTIVILLIERS
ARAS	EMBRUN	MOUANS-SARTOUX
AUREILLE	ÉPINAY-SUR-SEINE	MÛRS-ERIGNÉ
BESANÇON	GRAND POITIERS	MUTTERSOLTZ
BLOIS	COMMUNAUTÉ URBAINE	NANTES
BOIS-LE-ROI	ISSY-LES-MOULINEAUX	RENNES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY- PONTOISE	LA HAYE-FOUASSIÈRE	SAINTE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	LAILLÉ	SAINT-LUNAIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	LA MOTTE-SERVOLEX	SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES – VALLONS DES VOSGES	LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION	VALENCE ROMANS AGGLO
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FLÉCHOIS	LILLE	VILLENEUVE-D'ASCQ
	MELESSE	VILLENEUVE-SUR-LOT
	MESNIÈRES-EN-BRAY	

---

## Liste indicative des sigles utilisés :

**ABC**  
Atlas de la biodiversité communale

**CEN**  
Conservatoire d'espaces naturels

**OAP**  
Orientation d'aménagement  
et de programmation

**PLU (i)**  
Plan local d'urbanisme  
(intercommunal)

**SAFER**  
Société d'aménagement foncier  
et d'établissement rural

**TVB**  
Trame verte et bleue

**ZAC**  
Zone d'aménagement concerté

**ZH**  
Zone humide

# SOMMAIRE

**4**  
**UNE PÉDAGOGIE PAR  
LA PREUVE**

**5**  
**CONCRÉTISER  
LES TRAMES  
ÉCOLOGIQUES**

**8**  
**DIAGNOSTIQUER  
LES MILIEUX ET  
AMÉLIORER LA  
CONNAISSANCE**

**11**  
**METTRE EN ŒUVRE LA  
GESTION ÉCOLOGIQUE**

**17**  
**PROTÉGER LES  
ESPÈCES ET LEUR  
MILIEU DE VIE**

**21**  
**INTÉGRER LA NATURE  
DANS LES DOCUMENTS  
DE PLANIFICATION**

**27**  
**S'ADAPTER AUX  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**

**30**  
**RELOCALISER LES  
MODES DE PRODUCTION**

**32**  
**IMPLIQUER LES  
ACTEURS PRIVÉS AUX  
DIFFÉRENTES ÉCHELLES**

**35**  
**FAVORISER  
ET SOUTENIR  
L'IMPLICATION  
CITOYENNE**

**37**  
**ÉDUCUER  
ET FORMER**

**39**  
**À LIRE POUR ALLER  
PLUS LOIN**

**42**  
**LE CONCOURS  
CAPITALE FRANÇAISE  
DE LA BIODIVERSITÉ**

---

**Rédaction** : Gaëlle Rigollet, Plante & Cité

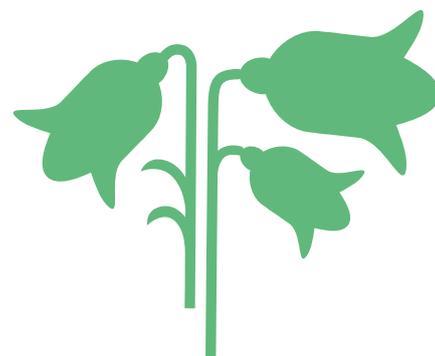
**Relectures** : Gilles Lecuir, ARB Île-de-France

**Éditeur** : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixmeras, 49000 Angers - Graphisme : La fabrique Rouge  
Édition gratuite

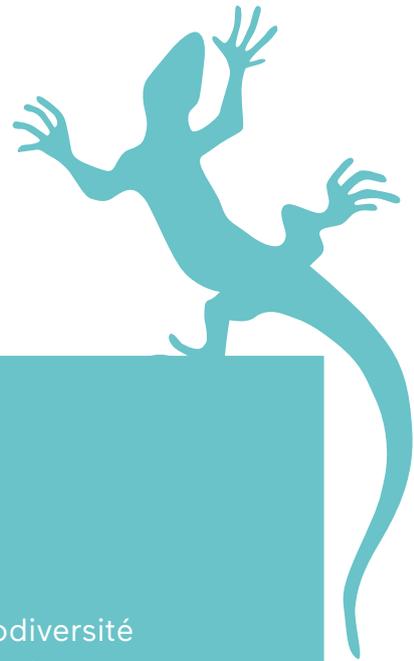
**ISBN** : 978-2-38339-031-2

Première de couverture : Grand Bombyle (*Bombylius major*). / Ophélie Ricci

Quatrième de couverture : Chandelle et abris à faune en bois mort à Lille. / Gilles Lecuir



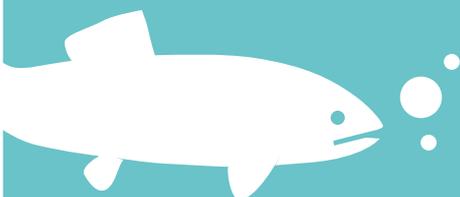
# UNE PÉDAGOGIE PAR LA PREUVE



**D**epuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité permet d'identifier, valoriser et diffuser les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en matière de protection de la nature. Chaque année, un thème différent est proposé aux villages, bourgs, villes et intercommunalités rurales comme urbaines, de France hexagonale comme d'outremer.

Cette brochure rend compte des actions exemplaires identifiées dans le cadre du concours 2024 sur le thème « Sobriété & Biodiversité ». En effet, de plus en plus de communes et intercommunalités optent pour une gestion sobre des milieux, que ce soit pour conserver la biodiversité ou la restaurer. Le rachat de friches contribue à limiter l'étalement urbain, favorisant ainsi une sobriété foncière souvent liée à la renaturation et à la désimperméabilisation des sols. Réduire l'éclairage public en cœur de nuit s'inscrit dans la sobriété lumineuse, en faveur de la trame noire. Mais ce ne sont pas les seules actions possibles et illustrées dans ce recueil. La sobriété est aussi de mise dans la gestion des espaces verts et naturels, et du cycle de l'eau. C'est également une manière d'économiser ses moyens humains, financiers et énergétiques.

Les actions rassemblées ici sont destinées à inspirer élus et techniciens des collectivités et à les rassurer quant à la faisabilité de leurs propres projets : d'autres l'ont fait et ont réussi, chacun peut donc se lancer et concrétiser des projets positifs et efficaces !





Trames verte, bleue, brune...  
c'est la connexion entre les espaces  
de nature qui garantit une biodiversité  
fonctionnelle. Préservation des réseaux  
de haies et plantation de boisements  
urbains s'accompagnent dans certaines  
collectivités de désimperméabilisation  
des sols. Ces actions combinées  
permettent de créer ou de restaurer  
des continuités écologiques,  
en favorisant une meilleure circulation  
de l'eau et en protégeant la faune  
et la flore.

## CONCRÉTISER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES

Les cours d'eau sont des corridors écologiques majeurs. Mais en ville, souvent canalisés, ils sont peu accueillants pour la faune et la flore aquatique. Nantes (Loire-Atlantique) crée et installe des radeaux flottants végétalisés low-tech conçus et réalisés en régie, qui sont autant de points d'amélioration du milieu aquatique, servant de frayères pour les poissons ou permettant le cycle de vie et l'émergence d'odonates. / G. Huart

## À Saintes, acquérir pour renforcer les réseaux écologiques

La ville de Saintes exerce une veille foncière continue sur les espaces avec une potentialité écologique, afin de les acquérir. C'est un moyen de les conserver et d'améliorer la trame verte et bleue. Au travers du levier des biens sans maître, 51 parcelles de types différents ont été achetées. Grâce à son ABC, la ville a également identifié les prochaines parcelles concernées. Une surface est parfois acquise pour la préservation d'une espèce particulière, comme ça a été le cas pour le Vison d'Europe, en danger critique d'extinction.

Certaines parcelles pourront également être des écosystèmes à vocation pédagogiques pour les écoles ou bien encore des zones d'implantation de pâturage.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/renforcement-des-reseaux-ecologiques-urbains-travers-lacquisition-fonciere](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/renforcement-des-reseaux-ecologiques-urbains-travers-lacquisition-fonciere)



Vallon de Magézy, parcelle acquise par la ville. / Ville de Saintes

## Montbazin préserve et restaure les continuités écologiques grâce à son programme pluriannuel



Les garrigues montbazinoises, un patrimoine préservé. / P. Pazzano

Avec son programme voté en 2022, la commune de Montbazin vise la restauration et la préservation des trames, notamment grâce à l'acquisition foncière. Elle récupère les parcelles grâce aux préemptions, aux acquisitions amiables et à la procédure des biens vacants et sans maître. Elles font ensuite l'objet d'une analyse et d'une recherche d'usages pour consolider la trame verte et bleue. Certaines revivent avec l'oléiculture, l'apiculture et l'élevage. L'acquisition permet aussi la protection d'espèces spécifiques, comme l'Ophrys

bombyliflora. La sous-trame de pelouses sèches méditerranéennes est également en cours de renforcement par le redéploiement d'usages traditionnels comme le pastoralisme.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-pluriannuel-de-preservation-et-de-restauration-integrees-des-continuites](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-pluriannuel-de-preservation-et-de-restauration-integrees-des-continuites)

## Albi valorise ses zones boisées municipales

La ville d'Albi travaille activement pour la préservation de sa trame verte. En plus de différents projets, la ville achète des parcelles boisées dès que l'occasion se présente. L'important Bois de Jarlard a fait l'objet d'aménagements municipaux afin d'y valoriser la biodiversité locale. Un cheminement doux y a été créé avec, entre autres, une zone humide le long du chemin et un sanctuaire de biodiversité mis en défens pour plusieurs dizaines d'années. Ces achats sont la

garantie d'une pérennisation des parcelles boisées, avec 15 ha acquis. Des conventions ont aussi été signées fin 2023 et début 2024 avec la SAFER pour la mise en place d'une veille foncière en secteurs naturels et agricoles.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-fonciere-et-valorisation-des-zones-boisees-municipales](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-fonciere-et-valorisation-des-zones-boisees-municipales)



Sentier accompagné d'une signalétique et d'animations dédiées aux habitats. / G. Lecuir

## Valence Romans agglomération prend exemple sur l'ingénierie castor pour régénérer des cours d'eau

Le castor revient lentement dans certains cours d'eau français, mais l'Agglomération de Valence reproduit son action d'espèce ingénieuse avec des ouvrages « castor » pour régénérer les cours d'eau et l'hydrosystème. Les ralentissements opérés par des aménagements doux permettent une meilleure résilience des rivières face aux sécheresses et aux inondations. Ces rivières à Castor permettent également de lutter contre la propagation des incendies, en plus d'être un milieu favorable au développement de la biodiversité grâce à la diversification des habitats

et des conditions hydrauliques et hydrologiques. Une augmentation de la diversité des espèces est attendue, ainsi qu'une consolidation du peuplement piscicole. Les travaux ne nécessitent aucun engin et aucun apport de matériaux extérieurs.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/regeneration-des-cours-deau-et-zones-humides-basee-sur-lingenierie-castor](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/regeneration-des-cours-deau-et-zones-humides-basee-sur-lingenierie-castor)



Barrage de type Castor réalisé par les équipes Rivières de l'agglomération. / C. Cadet

## La communauté de communes de Bruyères – Vallons des Vosges agit pour la trame noire



Chantier de mise en place du crapaudrome sur Pierrepont sur l'Arentèle avec les bénévoles et les étudiants du CFR de Gugnécourt. / CCB2V

À la suite de son ABC, la communauté de communes de Bruyères – Vallons des Vosges a souhaité préserver sa biodiversité nocturne riche. Une cartographie de la trame noire a notamment été réalisée, permettant d'identifier les obstacles : pollution lumineuse, routes, manque de haies et de mares. Elle est le point de départ d'une série d'actions. Par exemple, des ateliers participatifs ont permis de fabriquer des nichoirs à chauve-souris et de créer et gérer deux batrachodromes. Une veille

nocturne des enseignes allumées en cœur de nuit a été réalisée, et 50 % ont été éteintes après l'envoi d'un courrier. 24 communes ont signé la charte intercommunale trame noire et la population est sensibilisée et impliquée.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/definition-de-la-trame-noire-intercommunale-et-programme-dactions](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/definition-de-la-trame-noire-intercommunale-et-programme-dactions)

## La communauté de communes du Pays Fléchois restaure ses cours d'eau

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la communauté de communes du Pays Fléchois restaure ses cours d'eau pour améliorer leur état écologique, notamment celui des peuplements piscicoles et invertébrés. Pour cela, des ressources renouvelables sont utilisées et l'emploi de granulats est réduit. Cinq chantiers ont permis de mettre en œuvre des méthodes sobres de restauration.

Par exemple, l'Argance à Crosnières a été restaurée avec l'utilisation de bois

mort et de terre végétale issus du chantier pour resserrer le lit mineur. Deux chantiers sont prévus en 2024, avec la création de deux mares favorables à la biodiversité.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restauration-des-cours-deau-en-sappuyant-sur-des-methodes-fondees-sur-la-nature](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restauration-des-cours-deau-en-sappuyant-sur-des-methodes-fondees-sur-la-nature)



Lors des travaux, les végétaux issus de la préparation de chantier sont réutilisés pour créer des banquettes. / CCPF



Pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans l'aménagement du territoire comme dans les actions de protection et de restauration des habitats naturels, les collectivités affinent leurs connaissances par la réalisation d'inventaires naturalistes et de diagnostics écologiques. Le succès des démarches participatives associant naturalistes et habitants témoigne d'un changement de regard sur notre environnement et contribue au développement d'une meilleure connaissance locale des milieux.

## DIAGNOSTIQUER LES MILIEUX ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

La connaissance de la faune nocturne nécessite un important travail de terrain qui mobilise bénévoles associatifs, bureaux d'études et établissements d'enseignement et de recherche. Ici, les participants de l'École régionale d'Entomologie d'Île-de-France à la recherche du Triton marbré (*Triturus marmoratus*). / G. Lecuir

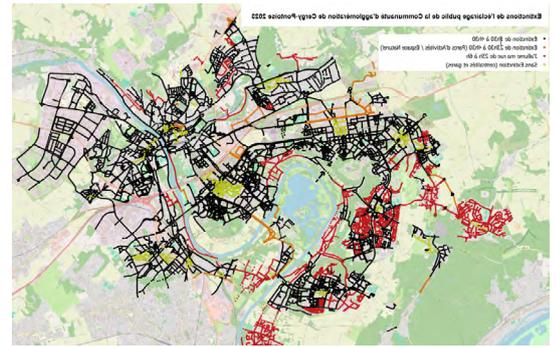
## Trame noire à Cergy-Pontoise

En 2021 et 2022, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a réalisé une étude pour définir la trame noire de son territoire et voir comment la préserver. Depuis, la consommation énergétique liée à l'éclairage public a baissé de 30 %. En plus d'une extinction au cœur de la nuit, des systèmes intelligents ont été mis en place. Pour les espaces naturels, une télédétection est utilisée. D'autres zones sont dotées du système « J'allume ma rue », permettant l'allumage

sur commande par les habitants pendant des tranches de 10 min. Aujourd'hui, la communauté continue à sensibiliser le grand public et les suivis de la faune se poursuivent pour observer l'évolution en lien avec ces applications.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/definition-et-mise-en-oeuvre-de-la-trame-noire-du-territoire-de-cergy-pontoise](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/definition-et-mise-en-oeuvre-de-la-trame-noire-du-territoire-de-cergy-pontoise)



**Carte des extinctions de l'éclairage public en 2023.** En noir : extinction de 1 h 30 à 4 h 30 ; en orange : extinction de 23 h 30 à 4 h 30 (Parcs d'Activités/Espace Naturel) ; en rouge : J'allume ma rue de 23 h à 6 h ; en jaune : sans extinction (centralités et gares). / Cylumine

## La Roche-sur-Yon et son écologue (a)ménagent la nature



Explication de la mise en œuvre d'une mare forestière. / R. Bedhomme

En 2019, la collectivité de La Roche-sur-Yon Agglomération a recruté un écologue dont l'expertise intervient au début de chaque projet d'aménagement. Il s'appuie sur l'analyse des paysages et sur une cartographie des corridors et des obstacles à la continuité biologique. Des clauses environnementales ont été mises en place dans les conventions de mises à disposition pour les agriculteurs, permettant la conservation de plusieurs dizaines d'hectares de prairies naturelles en zone urbaine et

périurbaines. Des zones tampons ont également été créées pour filtrer l'eau de ruissellement des terrains de sport, favorables à la biodiversité comme à l'épuration de l'eau.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lecologue-amenageur-sobre-de-la-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lecologue-amenageur-sobre-de-la-biodiversite)

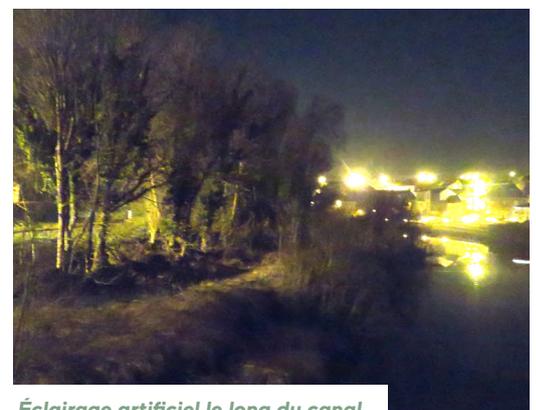
## La communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre décline sa trame étoilée

La « Trame étoilée » de la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre vise à développer un éclairage durable et écologique sur le territoire. Pour cela, une connaissance de la biodiversité nocturne est nécessaire. Une étude « trame noire » a été réalisée en 2020 pour définir les zones particulièrement sensibles à la pollution lumineuse. Les principales dégradations se situent sur et aux abords de la Sambre. La communauté est territoire d'étude et partenaire

d'une thèse pour étudier l'effet de l'éclairage artificiel sur différents taxons (faune du sol, araignées, etc.).



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/declinaison-dune-trame-sombre](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/declinaison-dune-trame-sombre)



Éclairage artificiel le long du canal de la Sambre. / CAMVS

## La communauté de communes de Bruyères – Vallons des Vosges diffuse la connaissance naturaliste pour préserver les espaces naturels

**N**e disposant pas de la compétence Urbanisme, la communauté de communes de Bruyères – Vallons des Vosges a caractérisé la trame verte et bleue sur son territoire et agit sur le porter à connaissance des communes et parties prenantes. Elle met à disposition un inventaire qualitatif et quantitatif des zones humides, des haies, des mares et un atlas intercommunal de la biodiversité. Ces données ont été transmises aux différents acteurs du

territoire et des colloques ont été organisés auprès des élus et des agriculteurs. Cette connaissance a permis des actions concrètes, comme la création de trois mares et la protection de zones humides.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/connaître-et-préserver-les-surfaces-naturelles-du-territoire-face-lurbanisme](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/connaître-et-préserver-les-surfaces-naturelles-du-territoire-face-lurbanisme)



*Table-ronde sur les zones humides pour leur prise en compte dans les documents d'urbanisme avec les élus et animateurs (DDT, AERM...). / CCB2V*

## Lille évalue l'effet de son projet lumière citadine optimisée pour l'environnement [LUCIOLE]



*Luminaires sur le secteur de la Citadelle, cœur de nature de la ville. / M. Depinoy*

**L**e projet LUCIOLE mis en place en 2017/2018 avait pour objectif d'étudier les méthodes permettant une meilleure sobriété lumineuse à Lille. Détecteur de mouvements, luminaires moins impactants pour la faune, pare-flux... Plusieurs modifications ont été apportées et suivies sur un secteur de la Citadelle, le long de la Deûle. La ville a observé une augmentation modérée de la fréquentation par les chiroptères lucifuges. L'apparition du Murin des marais a été étonnante, puisque cette espèce est la plus

rare de France et n'avait pas été observée à Lille lors des études précédentes. Les différents résultats doivent encore être confirmés par d'autres études qui font l'objet d'un projet LUCIOLE 2.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-projet-luciole-lumiere-citadine-optimisee-pour-lenvironnement](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-projet-luciole-lumiere-citadine-optimisee-pour-lenvironnement)



La mise en place de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement contribue au bon fonctionnement des écosystèmes. Préservation des arbres-habitats, conservation des arbres morts en chandelle, plantation de haies ou renaturation d'alignements sont autant d'actions qui entrent dans l'élaboration de plans de gestion écologique du patrimoine arboré pour le maintien de la faune et de la flore.

## METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ÉCOLOGIQUE

La création de haies sèches permet d'utiliser sur place les rémanents de l'entretien des arbres, arbustes et de la fauche des prairies. À Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine), elles servent de brise-vent faces aux embruns, protègent du piétinement ou du stationnement le pied des arbres, et fournissent un abri bienvenu pour la petite faune. Déjà colonisées par les plantes grimpantes, elles deviendront à terme des haies vives. / G. Lecuir

## Saint-Lunaire choisit la fauche précoce

À l'issue de la réalisation de son ABC, la commune de Saint-Lunaire a mis en place des zones de fauches précoces plutôt que tardives pour s'adapter au changement climatique et favoriser à la fois la floraison printanière et estivale. Plus aucune autre intervention n'est faite sur ses prairies ensuite, afin de favoriser et protéger la biodiversité. Ces fauches sont réalisées deux fois dans l'année, la première en fin d'hiver et la seconde fin avril-début mai. Elles se basent sur la richesse des milieux et les cycles

biologiques des espèces. Le produit de fauche est entreposé aux pieds des arbres ou stocké en haies sèches. L'objectif est qu'il reste en place pour offrir d'autres habitats à la petite faune en hiver, et que les graines servent de nourriture aux oiseaux.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-fauche-precoce-saint-lunaire](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-fauche-precoce-saint-lunaire)



Fauche précoce avec sa bande de propreté. / V. Bouche

## Une gestion différenciée des espaces verts à Mesnières-en-Bray



Le Jardin Public de la Gare. Dans les jardins publics le 1<sup>er</sup> fauchage de la pelouse se fait seulement après le 15 juin. / D. Minel - Maire

À Mesnières-en-Bray, la gestion différenciée est utilisée comme méthode d'entretien des espaces verts publics. Plusieurs objectifs ont été fixés : protection des ressources naturelles et des habitats d'espèces, organisation du travail des agents, maîtrise du budget d'entretien et de la qualité de vie des villageois. Préserver les ressources passe par le fait de moins arroser, par exemple. Le matériel électrique remplace le moteur thermique, les pesticides laissent place à l'emploi de purins... Les agents d'entretien participent

directement à la rédaction de ce plan de gestion. Un livret a d'ailleurs été édité pour le partager à un large public et certaines méthodes ont été reprises par des habitants.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-differenciee-des-espaces-verts-biodiversite-qualite-de-vie-economie-tourisme](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-differenciee-des-espaces-verts-biodiversite-qualite-de-vie-economie-tourisme)

## La Haye-Fouassière gère de manière écologique ces ouvrages d'eaux pluviales

13 bassins d'orage ont été implantés par la municipalité de La Haye-Fouassière depuis 2002, pour un total de 31 600 m<sup>2</sup> de surface. En plus d'être des zones tampons et de filtrer l'eau, ces espaces accueillent la faune et la flore locales, qui s'organisent dans l'espace selon leurs préférences. L'entretien a lieu uniquement s'il est jugé indispensable. Des plans de gestion ont été établis en 2009 avec une fiche décrivant la biodiversité et la fréquentation du lieu, les objectifs selon les

types d'espace, mais aussi une cartographie du bassin et des préconisations d'entretien selon les saisons. Ces plans sont en cours de révision pour donner un outil de conduite écologique des espaces publics au printemps 2025.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-des-eaux-pluviales](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-des-eaux-pluviales)



Bassin d'orage du rond-point de l'espace avec végétation spontanée. / L. Baltazart

## Issy-les-Moulineaux privilégie la gestion différenciée des parcs et jardins

Issy-les-Moulineaux a instauré une gestion différenciée de ses parcs et jardins dans le cadre des préconisations d'aménagement à la suite de l'ABC, plus bénéfique pour la biodiversité et plus sobre en termes d'énergie, de coût et de bruit. En interne, les agents sont formés à ces pratiques. Celles-ci permettent des zones riches en alimentation pour les oiseaux, en plus d'être des refuges pour les espèces prairiales en voie de disparition et des lieux propices à la reproduction. La réutilisation

du produit de taille en petits tas au sol permet l'accueil de la petite faune. Les oiseaux peuvent également se cacher et se nicher dans les ronciers du parc Henri Barbusse.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-des-parcs-et-jardins-dans-le-cadre-des-preconisations-damenagement-la](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-des-parcs-et-jardins-dans-le-cadre-des-preconisations-damenagement-la)



Photographie d'un gîte à hérisson enfoui dans un espace en libre évolution au jardin botanique. / M. Jacq

## Place à la biodiversité dans le fleurissement de Mesnières-en-Bray



Sur la voie verte, entrée du village fleuri naturellement : berces, campanules... / D. Minel - Maire

La commune de Mesnières-en-Bray tient à son fleurissement comme à la biodiversité. Des bénévoles et des élus observent les plantes sauvages locales afin d'identifier les milieux dans lesquels elles poussent. Les graines ou boutures sont ensuite prélevées afin de les mettre en culture dans des carrés d'essais, puis de les installer dans les massifs floraux communaux. La commune s'occupe également de variétés anciennes de légumes. Les plantes de jardins,

elles, sont obtenues par échanges ou par dons. Toutes ces plantes se mélangent aux variétés horticoles vivaces, bisannuelles ou annuelles.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/faire-une-place-la-biodiversite-dans-le-fleurissement-dun-village-labellise-4-fleurs](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/faire-une-place-la-biodiversite-dans-le-fleurissement-dun-village-labellise-4-fleurs)

## Montivilliers renature une zone humide

Depuis juillet 2021, la ville de Montivilliers transforme d'anciennes friches privées, polluées, non gérées et avec un risque élevé d'inondation en parc récréatif de 30 000 m<sup>2</sup>. Pour préserver la biodiversité tout en assurant la sobriété des aménagements, la ville a recruté une équipe de paysagistes, écologues et hydrauliciens. Plusieurs études sur la faune et la flore du site ont été effectuées et prises en compte. Par exemple, les itinéraires piétons des zones humides ont été réalisés sur pontons. Les sanitaires sont des toilettes sèches et il n'y a

pas d'éclairage. C'est également une zone tampon pour les crues puisque située entre deux bras de la Lézarde.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/renaturation-et-amenagement-dune-zone-humide-le-parc-jardin-de-la-sente-des-rivieres](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/renaturation-et-amenagement-dune-zone-humide-le-parc-jardin-de-la-sente-des-rivieres)



Ponton pour les piétons au Parc Jardin de la Sente des Rivières. / Ville de Montivilliers

## Avec le brossage, Saintes préserve la génétique de ses prairies

En 2022, la ville de Saintes a établi un partenariat avec le CEN de Nouvelle-Aquitaine pour récolter les graines de ses prairies mésophiles par brossage des plantes et ainsi fournir du matériel végétal utile aux opérations de renaturation dans la ville et la région. Cela limite le risque de pollution génétique des espaces de nature par des essences végétales horticoles ou non-indigènes. Pour cette année 2024, le brossage a été programmé sur des habitats plus humides. Les services municipaux disposent désormais d'un stock de mélanges prairiaux classifié par typologie de milieux, mobilisé en

fonction des besoins. Le taux de reprise dépasse en moyenne les 65 % sur des actions de renaturation menées il y a trois ans et les inventaires réalisés en amont ont permis d'identifier des habitats d'intérêt communautaire.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-genetique-des-prairies-locales-recolte-de-graines-par-brossage-et-projet-de](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-genetique-des-prairies-locales-recolte-de-graines-par-brossage-et-projet-de)



La récolte est étendue sur une bâche permettant ainsi la dispersion des insectes éventuels. / E. Malaret

## La valorisation de l'eau pluviale par Grand Poitiers Communauté urbaine



Déconnexion du réseau d'eau pluviale et de plantation sur une zone de stationnement, place Léon Jouhaux. / V. Pellerin

Grand Poitiers Communauté urbaine mène ses politiques publiques de végétalisation et de gestion intégrée de l'eau pluviale conjointement. L'un des projets majeurs est de passer de l'eau vue comme « déchet » à l'eau vue comme « ressource ». Une gestion intégrée des eaux pluviales a été mise en place, tout comme une végétalisation sobre en ressources en eau. En 2022-2023, une gestion des eaux en terrasses par surverses a permis de ne pas arroser des arbres nouvellement plantés.

En 2023-2024, les plantations se multiplient et 50 000 m<sup>2</sup> de surfaces ont été déconnectées du réseau d'eau pluviale. Sur le long terme, cela permettra le rétablissement de ces eaux dans le grand cycle de l'eau, plutôt que dans les stations d'épuration.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dune-eau-dechet-vers-une-eau-ressource](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dune-eau-dechet-vers-une-eau-ressource)

## Lille conserve stratégiquement son bois mort

La ville de Lille met en place une politique quasi systématique de gestion à la source des déchets verts, et la gestion du bois mort en est un exemple. Son utilisation permet d'éviter des coûts énergétiques importants de déplacements de matériaux, en plus d'être essentielle à la biodiversité. Cependant, les citoyens ont du mal à tolérer sa présence. Pour pallier ce problème, la ville allie intérêt écologique et rendu esthétique. Les abris à hérissons ont parfois la forme d'animaux divers. Une

statue de bois mort en forme de tortue sert au développement des champignons. L'adoption de cette gestion favorise de manière indéniable la biodiversité avec la présence de multiples champignons, insectes, petits mammifères et oiseaux.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/reutilisation-des-dechets-verts-gestion-du-bois-mort](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/reutilisation-des-dechets-verts-gestion-du-bois-mort)



Abris à faune en forme de tortue au parc de la Citadelle. / G. Grandin

## Albi protège la biodiversité ordinaire au sein du parc Rochemède, labellisé « jardin remarquable »

Le Parc Rochemède d'Albi est un réservoir de biodiversité ordinaire composé d'une grande diversité d'habitats et de végétaux. Cependant, le service Patrimoine végétal et environnement a constaté en 2019 une forte dégradation des sols et l'absence d'espèces communes comme le Rouge George. La gestion différenciée du parc a donc été intensifiée, avec des zones rendues inaccessibles au public. Fermer les talus arbustifs de la zone centrale a par exemple permis de lutter contre l'érosion liée aux passages hors sentier, mais surtout d'offrir une zone de quiétude pour

la faune. Les interventions de tonte, le débroussaillage et le ramassage des feuilles et du bois mort sont arrêtés dans ces zones, et un suivi avant/après du cortège des araignées est mis en place pour évaluer l'effet de ses mises en défens.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-de-gestion-au-profit-de-la-biodiversite-ordinaire-au-sein-du-parc-rochemede](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-de-gestion-au-profit-de-la-biodiversite-ordinaire-au-sein-du-parc-rochemede)



Mise en défens de pelouses sur le Parc Rochemède. / G. Laval

## Une gestion respectueuse et durable du végétal à Villeneuve-d'Ascq



Les enfants ont assisté à la plantation d'arbres sur le site de Pont de Bois. / Villeneuve-d'Ascq

À Villeneuve-d'Ascq, une gestion respectueuse et durable du végétal a été adoptée depuis 2022. Les végétaux sont locaux, produits au sein de la pépinière municipale. Les arbres existants sont protégés, abattus uniquement si l'expertise met en évidence un problème de tenue mécanique. Les préserver est essentiel puisque chaque arbre constitue à lui seul un écosystème varié. C'est donc une gestion sobre, mais également différenciée avec la réduction de la tonte. Cela permet

le développement de différentes végétations, ce qui favorise l'essor d'une diversité d'insectes. De plus, les déchets verts sont réutilisés. La décomposition du bois mort laissé au sol permet de fournir des ressources à la microfaune qui y vit.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-respectueuse-et-durable-du-vegetal](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-respectueuse-et-durable-du-vegetal)

## Saint-Médard-en-Jalles tient à la gestion sobre des espaces verts et naturels

Les enjeux de sobriété et de biodiversité sont essentiels pour Saint-Médard-en-Jalles. Des acquisitions foncières permettent l'ouverture de plusieurs parcs urbains pour la conservation de la diversité des milieux naturels. L'utilisation des engins mécaniques est réduite, tout comme l'impact carbone. Globalement, les agents interviennent le moins possible, ce qui permet une sobriété en matière de nuisance, avec la création de zones de quiétude. La gestion pastorale est également utilisée au sein d'une

magnocariçaie. La ressource en eau est préservée par le choix d'essences végétales adaptées à la pluviométrie locale, ainsi que par une télégestion de l'arrosage qui a permis plus de 40 % d'économie d'eau.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-gestion-sobre-des-espaces-verts-et-naturels-de-la-ville](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-gestion-sobre-des-espaces-verts-et-naturels-de-la-ville)



L'Avenue du Haillan en gestion différenciée. / Direction de la Transition Écologique

## Blois adapte ses pratiques de gestion des espaces végétalisés

La ville de Blois souhaite valoriser son territoire à travers le paysage végétalisé et a formalisé un plan de gestion des espaces verts en 2021. L'objectif est une gestion sobre, où l'on intervient le moins possible. La palette végétale a été pensée pour aller vers des espèces résistantes au manque d'eau et aux températures hivernales. Des récupérateurs d'eau ont été mis en place, les engrais minéraux ne sont plus utilisés, le plastique est limité et des alternatives de gestion telles que le pâturage et l'agriculture

urbaine ont été développées. La ville sensibilise aussi ses habitants à la végétation spontanée avec l'action « trottoirs fleuris » qui compte plus de 650 inscrits.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-de-gestion-des-espaces-vegetalises-suivi-et-adaptation-des-pratiques](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-de-gestion-des-espaces-vegetalises-suivi-et-adaptation-des-pratiques)



**Gestion des espaces végétalisés à Blois.**  
/ N. Wietrich

## Les haies sèches se multiplient à Saint-Lunaire



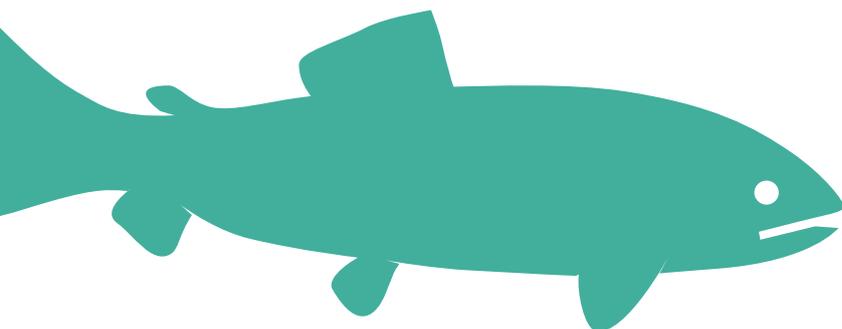
**Une haie sèche.** / V. Bouche

À Saint-Lunaire, les haies sèches se mélangent aux haies bocagères, aux haies variées et aux clôtures végétalisées. Elles sont le plus souvent implantées dans les secteurs de chantiers de taille afin de réutiliser les branches sans devoir les transférer sur d'autres sites. L'objectif est la réduction des déchets, mais également la limitation de l'impact du vent et des embruns sur les sols et sur la végétation dans un secteur littoral, ou encore de régler des problèmes d'usage (stationnement, nuisances sonores...).

Ces haies sont également pensées pour attirer la faune, avec des abris à hérisson placés sous chacune, et l'implantation de plantes grimpantes telles que les clématites des haies.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-haie-seche-pour-la-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-haie-seche-pour-la-biodiversite)





**Préserver la biodiversité est un préalable au bon fonctionnement des espaces naturels. Cela nécessite de préserver les habitats existants, de les gérer voire de les restaurer lorsque c'est nécessaire et parfois d'aménager des habitats de substitution pour la faune et la flore existantes. Les démarches collectives favorisent l'acceptation et l'efficacité des mesures de protection des espaces à forts enjeux de biodiversité.**

# **PROTÉGER LES ESPÈCES ET LEUR MILIEU DE VIE**

L'atlas de la biodiversité des Garrigues, coordonné par la commune de Montbazin (Hérault), avec ses voisines de Poussan et Villeveyrac et l'appui technique du CPIE du Bassin de Thau, a permis de mettre en évidence l'importance écologique des garrigues et des pelouses sèches méditerranéennes. Des milieux que la commune de Montbazin acquiert par préemption, de gré à gré ou via la procédure des biens vacants et sans maître, puis qu'elle confie au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie par bail emphytéotique de 99 ans pour les protéger dans le temps long. / G. Lecuir

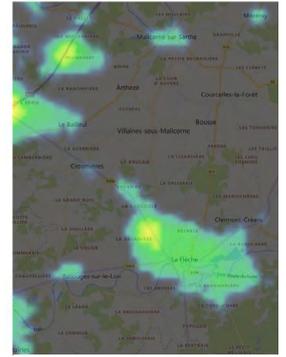
# La communauté de communes du pays Fléchois limite les nuisances lumineuses

Après les expériences de la ville de La Flèche en matière de gestion d'éclairage public en 2015, un nouveau règlement d'extinction a été appliqué à l'échelle de la communauté de communes du Pays Fléchois en 2022. L'ABC a mis en avant la présence d'espèces nocturnes importantes, dont des sites de mises bas et des gîtes d'hivernation de chiroptères dans les centres-bourgs des communes. 230 espèces de papillons de nuit et quatre de rapaces nocturnes ont également été inventoriées.

La diminution de la pollution lumineuse est donc essentielle pour leur protection, en plus d'avoir un impact financier positif. La communauté de communes souhaite dorénavant élaborer une trame noire et l'inscrire au PLUI.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/limiter-les-nuisances-lumineuses-pour-la-faune-et-la-consommation-denergie](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/limiter-les-nuisances-lumineuses-pour-la-faune-et-la-consommation-denergie)



Forte diminution de la pollution lumineuse sur la communauté de communes du Pays Fléchois (à gauche : 2012 ; à droite : 2023). / Cerema

## À Saint-Lunaire, du noir pour mettre la biodiversité en lumière



Les avis de recherche permettent l'apport de connaissances naturalistes. L'avis de recherche du ver luisant est un bon indicateur de l'intensité lumineuse. / Ville de Saint-Lunaire

Depuis près de 15 ans, la commune de Saint-Lunaire œuvre pour mieux connaître et limiter l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité de son territoire. Un ABC a été mis en place parallèlement à la révision du PLU. Des « Avis de Recherche » ont également facilité la connaissance des espèces nocturnes par les habitants. Les Lunairiens ont eux-mêmes souhaité la diminution de l'éclairage dans le vieux bourg pour préserver les vers luisants et les hérissons. D'ailleurs,

les cycles biologiques de ces espèces ont été pris en compte. Les LED ont été adaptées, passant de 2 700 K à 1 800 K dans les secteurs proches d'Espaces Naturels Sensibles et certains lampadaires ont été supprimés.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/du-noir-pour-mettre-la-biodiversite-en-lumiere](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/du-noir-pour-mettre-la-biodiversite-en-lumiere)

## La réserve écologique d'Épinay-sur-Seine, un espace préservé dédié à la sensibilisation des publics

La Réserve écologique d'Épinay-sur-Seine est un parc de 1 400 m<sup>2</sup> né de la volonté politique de ne pas construire de bâtiments municipaux sur cette réserve foncière. C'est un espace ouvert avec une nature en perpétuelle évolution, favorable à la détente, et qui sensibilise les usagers à la biodiversité en ville dense en plus de renforcer la trame verte et bleue. En effet, cet espace est complémentaire du réseau vert des parcs et jardins voisins et de la Seine et du lac d'Enghien. Seul le boisement du centre de la

Réserve est fermé au public, afin de laisser la biodiversité évoluer sans intervention. Il héberge de nombreuses espèces d'oiseaux, des écureuils, des hérissons et des chauves-souris.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-reserve-ecologique-un-espace-preserve-dedie-la-sensibilisation-des-publics](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-reserve-ecologique-un-espace-preserve-dedie-la-sensibilisation-des-publics)



Zone humide de la Réserve écologique, installée à la place d'un ancien parking. / Épinay-sur-Seine

## Embrun préserve sa trame turquoise grâce à la restitution des eaux de sources aux milieux naturels

**D**epuis 2008, Embrun a repris en main la gestion et la distribution de l'eau sur la commune, exploitée auparavant par un délégataire. La Régie de l'eau de l'Embrunais a désormais un programme de renouvellement du réseau d'eau potable par la recherche et le colmatage des fuites. Le rendement est ainsi amélioré et le surplus d'eau est restitué au milieu naturel, notamment aux zones humides. Ces dernières assurent le développement des vertébrés et invertébrés. Le Sonneur à ventre

jaune et le Campagnol amphibie, notamment, sont deux espèces protégées qui caractérisent la trame turquoise. Cette dernière est étudiée et bénéficie d'un plan d'action pour sa préservation et restauration.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restitution-des-eaux-de-sources-aux-milieux-naturels-et-trame-turquoise](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/restitution-des-eaux-de-sources-aux-milieux-naturels-et-trame-turquoise)



Sonneur dans une mare à Embrun. / C. Couloumy

## 50 oasis de biodiversité pour Nantes



Oasis « Corridor Erdre » sur le Quai Ceineray. / Ville de Nantes

**À** Nantes, des Oasis de biodiversité recréent des espaces propices à la biodiversité, en accueillant la faune et la flore locales. L'objectif est d'en créer 50 entre 2021 et 2026. Certains sont des sites améliorés, d'autres font l'objet de travaux de restauration de milieux, voire de création dans le cas des mares. Plus de 5 300 arbres et arbustes locaux ont été plantés, soit 30 ha renaturés entre 2021 et 2023, et les plantes sont majoritairement issues de récolte en milieu naturel par le botaniste du

Jardin des Plantes. Les premiers résultats montrent l'intérêt de ces restaurations pour la faune sauvage. Les insectes reviennent peu à peu, avec des conséquences positives pour les autres espèces du réseau trophique.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-de-50-oasis-de-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-de-50-oasis-de-biodiversite)

## Grâce à son action préventive, Aureille traite un foyer de dissémination des plantes invasives

**L**a colline du Castellas d'Aureille est constituée de milieux de garrigues claires et de croupes calcaires qui étaient menacés par un foyer de dissémination de figuiers de Barbarie. Celui-ci a été traité manuellement avant qu'il n'atteigne le massif, permettant d'économiser des moyens humains et financiers. Une flore méditerranéenne remarquable a été préservée. Le préjudice d'une telle colonisation aurait entraîné des conséquences désastreuses sur certaines des espèces présentes. Le Parc Naturel Régional des

Alpilles et un prestataire écologue ont supervisé le chantier, ce qui a permis de limiter les impacts sur le milieu. Des tyroliennes ont notamment été installées pour assurer l'évacuation des 7 tonnes de végétaux prélevés.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/traitement-dun-foyer-de-dissemination-des-invasives-le-castellas-daureille-interface](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/traitement-dun-foyer-de-dissemination-des-invasives-le-castellas-daureille-interface)



Recouvrement d'Opuntia sur la colline du Castellas d'Aureille. / J-M Pirastru

## À Montbazin, moins d'éclairage en faveur de la biodiversité nocturne

La lumière artificielle entraîne des conséquences sur la faune, et ce, même au niveau physiologique et métabolique, en perturbant par exemple la croissance, la métamorphose ou l'équilibre énergétique. C'est pourquoi Montbazin a adopté l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit en 2021, et la rénovation du parc d'éclairage est en cours jusqu'à fin 2024. Des animations et des inventaires ont été réalisés avec les habitants. Le Minioptère de Schreibers, espèce menacée de disparition, a été détecté,

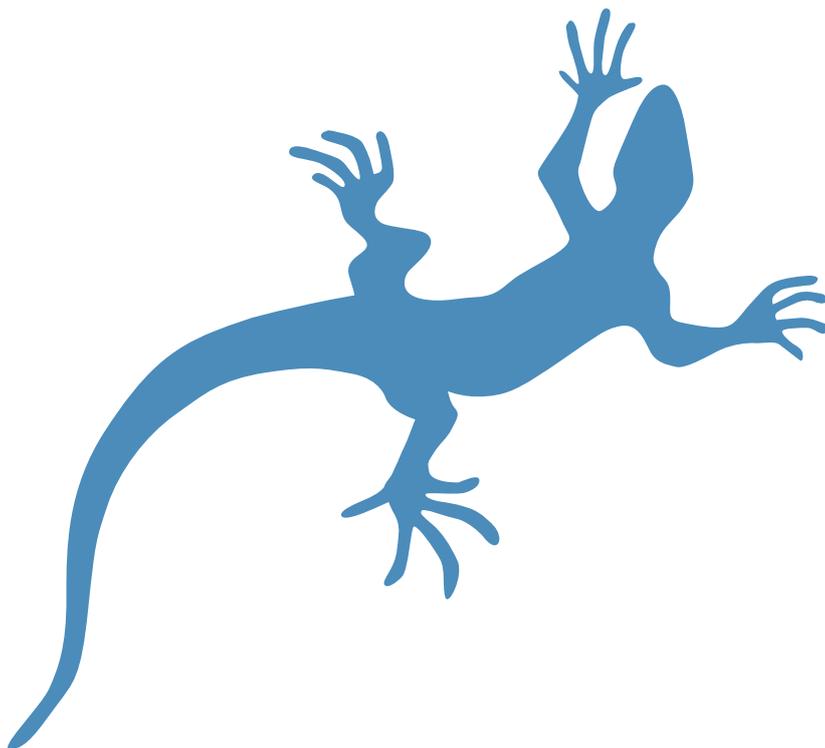
tout comme le Petit Murin et le Molosse de Cestoni qui sont également des espèces de chauves-souris à enjeu fort de conservation. Cette présence conforte les initiatives de la commune.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/extinction-de-leclairage-public-en-coeur-de-nuit-et-renovation-du-parc-declairage-en](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/extinction-de-leclairage-public-en-coeur-de-nuit-et-renovation-du-parc-declairage-en)



Exposition artistique sur la biodiversité nocturne dans le cadre de l'ABC. / G. Lecuir





En définissant un projet de territoire sur le long terme, la planification est le premier levier des collectivités en faveur de la biodiversité. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large. Protection, connaissance, maîtrise foncière, acquisition et contractualisation se complètent pour engager tous les acteurs du territoire dans un projet vertueux pour la nature comme pour les habitants.

# INTÉGRER LA NATURE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

À La Motte-Servolex (Savoie), l'aménagement de l'écohaméau des granges sur une ancienne friche industrielle est l'occasion de rétablir le fonctionnement hydraulique du site pour protéger une zone humide patrimoniale proche et enrichir le site en créant un véritable parc humide. / G. Lecuir

## La Motte-Servolex renature l'Écohameau des Granges

La ville de Motte-Servolex a réalisé un Parc Nature à caractère humide de plus de 2,5 ha sur l'Écohameau des Granges (ZAC), entre les futurs logements de l'Écoquartier et la zone humide de la Fontaine à Janon. L'objectif était de réhabiliter une friche industrielle dont l'usage nuisait à la bonne alimentation de la zone humide classée d'intérêt remarquable. Celle-ci a été restaurée et les dérangements liés à l'activité industrielle ont été arrêtés,

favorisant l'augmentation de la biodiversité locale. Un nouvel accès a également été créé pour éviter cette zone.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/ecohameau-des-granges](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/ecohameau-des-granges)



Vue aérienne du Parc Nature des Granges.  
/ Entreprise MILLET

## Besançon effectue le bilan de l'aménagement des Prés-de-Vaux en parc urbain



Le parc des Prés-de-Vaux est aussi un lieu culturel, muni d'un skatepark.  
/ Grand Besançon Métropole

En 2018, le projet de reconversion d'une friche industrielle en parc urbain de 5 ha débutait à Besançon. Polluée et inondable, elle constituait également un îlot de chaleur important. L'objectif était donc de la désimpermeabiliser et de la végétaliser, en plus d'en faire une zone d'expansion des crues en amont du centre-ville. Ce parc devait également devenir un lieu culturel et un lieu de gestion écologique. Depuis, 2,5 ha ont été désimpermeabilisés et les premières strates de plantes pionnières sont établies. Le site

remplit également son rôle de zone d'expansion de crue. Ce projet constitue une référence en matière de conception sobre, de réemploi de matériaux et plus particulièrement de végétalisation passive.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dun-parc-post-industriel-le-site-des-pres-de-vaux-0](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dun-parc-post-industriel-le-site-des-pres-de-vaux-0)

## Anor développe son Écoquartier de la Verrerie blanche

Un Écoquartier a été construit sur une friche industrielle dans le but de lutter contre l'artificialisation des sols dans la ville d'Anor. Elle a choisi d'améliorer la trame écologique et bocagère avec un verdissement des espaces publics et une connexion avec le milieu bocager environnant. Les éléments naturels de la TVB ont été préservés dans le PLUi. L'accueil de la biodiversité locale a aussi été pensé, avec, par exemple, l'aménagement de nichoirs pour l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna.

Le projet « Défi Famille à biodiversité positive » est également déployé afin de mobiliser les habitants pour l'aménagement des espaces publics en faveur de la biodiversité, mais aussi de leurs propres espaces privés.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/ecoquartier-de-la-verrierie-blanche-anor](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/ecoquartier-de-la-verrierie-blanche-anor)



Visite de l'écoquartier et de ses abords par des collégiens.  
/ CAUE de l'Aisne

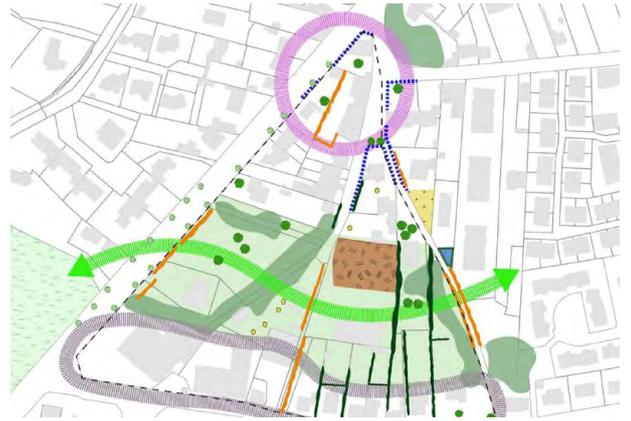
## Mûrs-Érigné lutte contre l'artificialisation par la sobriété foncière

La commune de Mûrs-Érigné souhaite limiter la pression exercée sur les milieux naturels et reconquérir certains espaces pour restaurer des milieux et des continuités écologiques. L'objectif est la sobriété foncière. Pour cela, la collectivité travaille avec plusieurs acteurs. Une veille foncière est en cours via un outil de la SAFER et plusieurs décisions de préemption ont été prises en milieu naturel. Une refonte du projet de la ZAC de la ferme a été effectuée, notamment avec une réduction

des maisons individuelles au profit de logements collectifs et participatifs. La collectivité a également organisé des rencontres avec les propriétaires. 6,7 ha d'espaces naturels sensibles ont été acquis.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/une-strategie-foncieres-pour-lutter-contre-lartificialisation](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/une-strategie-foncieres-pour-lutter-contre-lartificialisation)



Carte produite dans le cadre de l'étude de l'OAP Centre pour la requalification urbaine d'un quartier. Identification des aménagements à effectuer sur les différentes zones. / CITADIA

## La communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire préfère la préservation d'un boisement à l'extension d'une zone d'activité



Chantier participatif de la mare au sein du boisement de la ZA Benais-Restigné. / CCTOVAL

Alors que la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire souhaitait étendre la zone d'activité de Benais-Restigné sur son boisement, une étude préalable faite par son bureau d'études a révélé les enjeux naturels de cet espace, habité par de nombreuses espèces. La communauté a donc annulé le projet d'extension, ajoutant la valorisation du site au programme d'action 2023-2025 TEN (Territoires engagés pour la nature). Une première opération a été mise en œuvre avec la gestion d'une mare temporaire : réouverture de la

végétation en pourtour de celle-ci, déplacement du bois mort tombé au fond... 27 ha ont également intégré le régime forestier avec l'ONF (Office national des forêts). La biodiversité du site est toujours en cours d'analyse.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-et-valorisation-dun-boisement-initialement-prevu-pour-l'extension-dune-za](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-et-valorisation-dun-boisement-initialement-prevu-pour-l'extension-dune-za)

## À Rennes, l'aménagement sobre de la Courrouze

Ancienne zone industrielle et militaire, le site de la Courrouze a été aménagé pour permettre le développement métropolitain de Rennes tout en limitant l'étalement urbain. La sobriété est le maître mot de cet aménagement, basé sur le patrimoine naturel existant. Les eaux de pluie sont gérées par un réseau de stockage et d'infiltration sur l'espace public avec des noues, des bassins et des espaces tampons aménagés au niveau du terrain naturel pour ne pas impacter le système racinaire

des arbres. Ce réseau hydraulique irrigue les nouvelles plantations, limitant les besoins d'arrosage. La ville a également conduit un inventaire naturaliste pour adapter et améliorer les projets restants.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/operation-damenagement-de-la-courrouze](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/operation-damenagement-de-la-courrouze)



Vue sur La Courrouze. / S. Cramar

## Aménagement du quartier Val de Scarpe à Arras

**D**élaissée par les entreprises, l'entrée nord de la ville d'Arras enlaissait le paysage. La ville a donc décidé de la transformer en quartier végétalisé. Le dossier de ZAC a été approuvé en 2001. Plus de 1 000 logements qualitatifs ont vu le jour, tout comme un grand parc végétalisé et une base nautique qui font le lien entre le centre-ville et la commune de Saint Laurent Blangy. Les parkings, les rues et les berges du canal ont été végétalisés. Certains bâtiments préexistants ont bénéficié d'une réhabilitation. Une ancienne usine

est par exemple devenue la « Cité Nature » de la ville. Un écologue, le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste Nord) et l'OFB (Office français de la biodiversité) ont suivi de près ce projet.

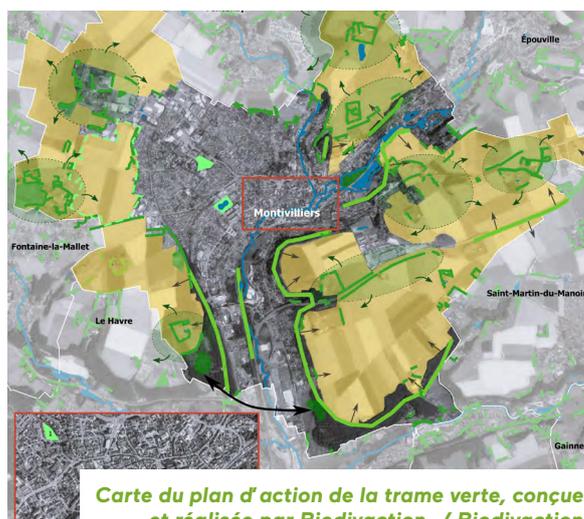


[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-du-quartier-val-de-scarpe](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-du-quartier-val-de-scarpe)



Panneau explicatif de l'aménagement du quartier Val de Scarpe, en pleine mutation. / Ville d'Arras

## Montivilliers définit son plan d'action biodiversité



Carte du plan d'action de la trame verte, conçue et réalisée par Biodivaction. / Biodivaction

**F**ace à l'accroissement de l'urbanisation à Montivilliers, un plan d'Action Biodiversité a été pensé. Une analyse du foncier agricole a d'abord été lancée en 2021, en partenariat avec la SAFER et Terres de liens. En parallèle, la ville s'est engagée dans un ABC pour connaître les espèces locales. Les résultats ont été analysés avec l'aide d'un bureau d'études qui a accompagné la ville dans la réalisation de ce plan d'action. La limitation de l'artificialisation et la préservation du patrimoine naturel ont été ajoutées au PLU.

Il a permis l'identification de 30 arbres et parcs remarquables qui seront protégés dans ce plan et participeront à la continuité écologique.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-daction-biodiversite-une-strategie-fonciere-en-faveur-de-la-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-daction-biodiversite-une-strategie-fonciere-en-faveur-de-la-biodiversite)

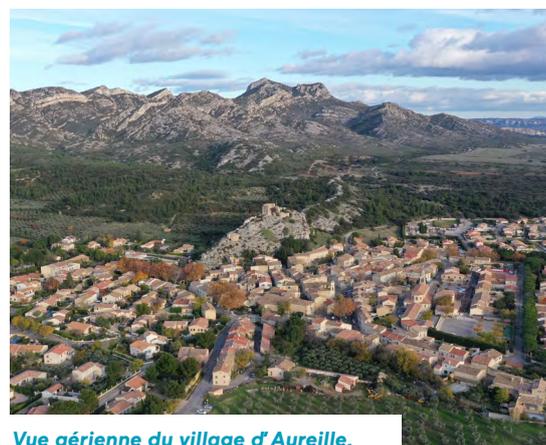
## À Aureille, la mise en œuvre d'un PLU sobre en espace et en flux

**L**e PLU de la commune d'Aureille donne un cadre au développement du village, basé sur la modération de la consommation de l'espace et sur un urbanisme durable. Les étendues naturelles doivent être protégées, l'interface ville/nature améliorée, le réseau hydraulique maintenu et la présence de l'agriculture valorisée. La pérennisation des flux biologiques nord-sud entre Alpilles et Crau est l'enjeu de connectivité écologique principale de ce territoire. Plusieurs OAP (orientation d'aménagement et

de programmation) structurent le développement entre les différents quartiers et le centre village, avec un futur écoquartier par exemple. Le maintien du bocage remarquable de la Crau irriguée a aussi été intégré au PLU.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mise-en-oeuvre-dun-plan-local-durbanisme-plu-sobre-en-espace-et-en-flux](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mise-en-oeuvre-dun-plan-local-durbanisme-plu-sobre-en-espace-et-en-flux)



Vue aérienne du village d'Aureille, novembre 2019. / Mairie d'Aureille

## Un parking multimodal sous un parc à Mouans-Sartoux

La ville de Mouans-Sartoux allie aménagement et biodiversité grâce à l'élaboration d'un parking souterrain recouvert d'un parc dessiné par Gilles Clément. Extension du Parc du Château, il permet une augmentation de 10 % des espaces boisés et végétalisés en centre-ville. Les plantations ont été choisies selon leur capacité d'adaptation au climat méditerranéen, son évolution et leur besoin en eau. Ce grand parking valorise l'intermodalité avec 100 places

gratuites réservées aux usagers des transports en commun. Il laisse également plus de place aux piétons et aux vélos.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/un-parking-multimodal-recouvert-dun-parc-dessine-par-gilles-clement](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/un-parking-multimodal-recouvert-dun-parc-dessine-par-gilles-clement)



Parking de 245 places, recouvert d'un espace végétalisé en extension du Parc du Château. / D. Le Blay

## Villeneuve-d'Ascq achète et sanctuarise pour se renaturer



Une mare bordée d'arbres, refuge de biodiversité sanctuarisée. / J. Flandin

Depuis deux ans, la ville de Villeneuve-D'Ascq rachète les terrains constructibles et sanctuarise ses espaces végétalisés afin d'augmenter l'étendue consacrée aux écosystèmes et à la circulation des espèces. Les services Développement durable et Biodiversité Éducation à l'environnement ont été rattachés directement à la direction générale des services pour être intégrés à chaque décision de projets d'urbanismes. L'établissement de zones de vigilance lors des chantiers de voirie a permis de

s'opposer à la construction d'un quartier coupant les corridors de nature. Certaines espèces sont revenues, tandis que d'autres sont encore attendues, poussant la ville à augmenter son potentiel écologique.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sanctuarisation-et-rachat-de-foncier-pour-renaturer-la-ville](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sanctuarisation-et-rachat-de-foncier-pour-renaturer-la-ville)

## Bois-le-Roi adapte son plan local d'urbanisme à la biodiversité

En 2021, la commune de Bois-le-Roi a modifié son PLU afin de répondre aux enjeux de la biodiversité, de la sobriété foncière et de la préservation des sols. Neuf secteurs d'arbres d'alignement sont désormais protégés, soit 336 arbres. Les sentes et les parcs et jardins le sont également, tout comme les jardins collectifs, les mares et les mouillères. Le PLU affirme également de nouvelles règles en matière de construction, d'implantation et de prescriptions, visant à limiter

les possibilités de construire et à favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Dans cette optique, la collectivité travaille avec les services de l'Agglomération pour la mise en œuvre d'un PLU à l'horizon 2025.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/biodiversite-et-plan-local-durbanisme](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/biodiversite-et-plan-local-durbanisme)



Cartographie des espaces naturels protégés (en vert) à la suite de la modification du PLU. / DGFIP 2020

## Saint-Médard-en-Jalles adopte la sobriété foncière

Avec l'acquisition d'une connaissance naturaliste forte par des études environnementales, la commune de Saint-Médard-en-Jalles alloue 100 ha à la conservation de la biodiversité. Elle procède à des analyses bibliographiques pour identifier les enjeux écologiques existants et réaliser les expertises de terrain complémentaires sur le foncier communal. Lors d'aménagement, elle oriente le service urbanisme dans la prise en compte de la biodiversité et de la sobriété foncière,

et dans la priorisation des actions, de la non-intervention à la restauration des milieux. Certaines zones sont mises en défens pour limiter la perturbation des espèces, et les zones humides sont restaurées.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/strategie-de-sobriete-fonciere-et-conservation-de-100-ha-pour-la-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/strategie-de-sobriete-fonciere-et-conservation-de-100-ha-pour-la-biodiversite)



Acquisition du domaine du Bourdieu. / G. Grandin

## À Rennes, le secteur Dordain est une réserve foncière riche en biodiversité



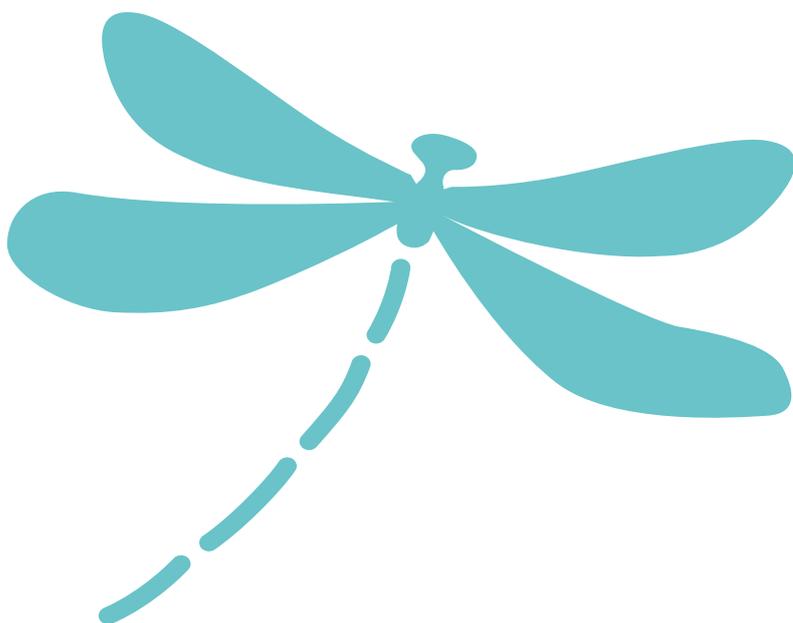
Vue aérienne du secteur Dordain. / DM EAU

Dans le cadre d'un stage de master, un diagnostic des délaissés urbains sur la ville de Rennes a été réalisé en 2022 et partagé à la collectivité. Les sites ont été repérés par photo-interprétation et déplacements sur les terrains puis leur potentiel écologique, leur intérêt socio-environnemental et de connectivité ont été caractérisés. Les résultats montrent que la majorité sont liés aux zones industrielles et sont d'intérêt écologique moyen. Cependant, ceux à fort intérêt ont une surface importante et accueillent

généralement des zones humides. C'est le cas du secteur Dordain, un des seuls réservoirs biologiques. Des propositions de gestion ont mené à un programme global inter-service en 2024 pour y préserver la biodiversité et la diversifier.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/secteur-dordain-une-reserve-fonciere-riche-en-biodiversite](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/secteur-dordain-une-reserve-fonciere-riche-en-biodiversite)





**Urbains ou ruraux, les territoires sont au cœur des enjeux liés aux changements climatiques. Que l'on parle d'atténuation ou d'adaptation, les solutions fondées sur la nature et leurs multiples co-bénéfices font partie des stratégies efficaces pour améliorer la résilience des territoires. Plantations d'arbres pour prévenir les inondations et réduire les îlots de chaleur, choix d'essences adaptées au réchauffement climatique... s'inspirer de la nature constitue le prérequis de toute transition.**

## **S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Les zones humides sont impactées par le changement climatique, mais elles constituent aussi les premières solutions d'adaptation par leur capacité de stockage permanent et temporaire d'eau et leur pouvoir rafraîchissant. Il faut les protéger et les restaurer, comme ici à Saintes, dans les Marais de la Palu, classés Espace naturel sensible. / G. Lecuir

## Muttersholtz aménage un nouveau cœur de village bioclimatique

Pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la commune de Muttersholtz a réaménagé le cœur de son village. Vu comme un lieu de rencontres et d'échanges, l'espace est désormais dénué de voitures. Il l'est également de tuyaux pour les eaux pluviales. Au contraire, la végétation y est la bienvenue grâce à des plantations et des ateliers avec les citoyens. Elle permet de réduire les îlots de chaleur et d'insérer le village dans la TVB, mais également

dans la trame noire. C'est une vitrine d'aménagement nature qui attire et qui a été conçue dans une démarche de sobriété constructive, avec du réemploi de matériaux locaux.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-climatique-dun-nouveau-coeur-de-village](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-climatique-dun-nouveau-coeur-de-village)



Cœur végétalisé du village de Muttersholtz.  
/ Entreprise Giamberini

## Nantes fait face au réchauffement climatique grâce à son plan pleine terre nantais



Travaux de débitumisation du square Daviais. / Ville de Nantes

Lancé en 2022, le Plan pleine terre nantais vise à renforcer la nature en ville pour faire face au changement climatique. Plusieurs opérations sont prévues jusqu'à 2026, toujours avec des ressources et des moyens sobres. Elles concernent les espaces verts et naturels, l'espace public et les crèches et écoles. À ce jour, environ 5 ha ont été débitumés et végétalisés. Les essences locales sont privilégiées, mais des tests de palettes végétales adaptées au changement climatique sont également réalisés en zone urbaine.

La plantation d'arbres permet la continuité arborée et réduit les îlots de chaleur grâce à l'ombre et à l'évapotranspiration. De plus, la restauration de sols vivants favorise la captation de carbone.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-pleine-terre-nantais](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-pleine-terre-nantais)

## Montbazin végétalise ses cours d'écoles

À Montbazin, les parents d'élèves et enseignants demandaient depuis plusieurs années des travaux de réfection des cours d'école. Malgré les contraintes initiales fortes, la commune a conçu un projet avec comme fil rouge le renforcement du contact avec la nature. Les revêtements imperméables ont été remplacés par du béton poreux et les eaux de pluie sont récupérées dans un bassin de rétention, qui fait également office de mare pédagogique. Cette eau irrigue l'ensemble des

plantations dans un contexte de sécheresses successives. Elles sont locales pour correspondre aux pollinisateurs sauvages de la région et à son climat. Un îlot de fraîcheur a ainsi été créé en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/desimpermeabilisation-et-vegetalisation-des-cours-decole-de-montbazin](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/desimpermeabilisation-et-vegetalisation-des-cours-decole-de-montbazin)



Les cours d'école désimpermeabilisés et végétalisés de Montbazin. / Mairie de Montbazin

## Aureille gère, préserve et prévient le risque d'incendie grâce au pastoralisme

Une coupure de combustible gérée par le pastoralisme en faveur de la biodiversité a été initiée par la municipalité d'Aureille. Il s'agit du plateau des Martelles, réouvert de façon alvéolaire sous la conduite du Parc Naturel Régional des Alpilles dans les années 2010, après un incendie survenu en 2003. Depuis, cet espace est pâturé et entretenu par un éleveur bovin en agriculture biologique. L'action du troupeau permet de limiter l'usage d'engins mécaniques.

La structure de végétation est

propice à la faune et le secteur a été mis en réserve de chasse, favorisant l'augmentation des populations de petits gibiers. La prévention des feux a été améliorée avec un phyto-volume diminué de 70 %.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/animation-autour-dune-coupure-de-combustible-en-faveur-de-la-chasse-de-la-vie-locale-et](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/animation-autour-dune-coupure-de-combustible-en-faveur-de-la-chasse-de-la-vie-locale-et)



Pâturage d'un troupeau de moutons, site des Civadières, mars 2022. / J-M. Pertuit

## Villeneuve-sur-Lot adopte une stratégie de désimperméabilisation communale



Plantation d'une haie champêtre en mars 2022. / Mairie de Villeneuve-sur-Lot

Face au changement climatique, la commune de Villeneuve-sur-Lot souhaite concilier son développement urbain avec la préservation des ressources et des trames verte et brune. Elle mène ainsi un large projet de végétalisation et de désimperméabilisation sur le long terme. 500 arbres seront plantés d'ici 2025, dans une vingtaine de sites stratégiques (îlots de chaleur, nécessité d'ombrage...). Trois zones communales ont déjà été désimperméabilisées et réaménagées. Les cours d'école

sont aussi concernées depuis 2023. De plus, la commune prévoit d'utiliser les espaces déjà urbanisés pour ses futurs aménagements. Des plantations participatives et des panneaux de communication ont également été mis en place.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/strategie-de-desimpermeabilisation-communale](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/strategie-de-desimpermeabilisation-communale)



Économie circulaire,  
recyclage, consommation de proximité,  
usage de matériaux écologiques...  
Ces démarches cherchent à associer  
qualité des services, préservation  
des ressources et faible impact  
environnemental. La conservation de la  
biodiversité est alors à la fois une cause  
et une conséquence de ces modes  
de production  
relocalisés.

# RELOCALISER LES MODES DE PRODUCTION

À Lille, des vergers conservatoires sont entretenus au cœur de ville en plus d'accueillir la nature en ville pour préserver la diversité cultivée.  
/ M. Beauchamp

## Les enfants de Mouans-Sartoux mangent bio grâce à la régie municipale agricole

À Mouans-Sartoux, les enfants ont accès à une restauration respectueuse de la santé et de l'environnement, de la crèche au collège. Les produits sont BIO, bruts, de saison et principalement locaux. Une régie municipale agricole a été installée sur un terrain de 6 ha, le protégeant de l'urbanisation. Après l'embauche d'un agriculteur expérimenté en maraîchage BIO en 2011, les terres du domaine sont remises en culture avec le soutien ponctuel des agents des espaces verts. Désormais, trois agriculteurs s'occupent de la production de

85 % des légumes mangés dans les cantines municipales. La ville a, de plus, réduit de 80 % le gaspillage alimentaire et propose 50 % des repas végétariens pour diminuer son impact carbone, ce qui permet de maintenir un coût constant de repas.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/une-regie-municipale-agricole-pour-alimenter-la-restauration-scolaire-de-la-commune-0](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/une-regie-municipale-agricole-pour-alimenter-la-restauration-scolaire-de-la-commune-0)



*La régie agricole et la Maison de l'Éducation à l'alimentation durable transforment l'impact de l'alimentation sur les milieux naturels.*  
/ G. Lecuir

## Un réseau de jardins partagés à Arras



Jardin partagé Baudimont. / Ville d'Arras

De 2021 à 2023, la ville d'Arras a accompagné l'aménagement d'un réseau de jardins partagés. Ces espaces intègrent différentes problématiques de la sobriété. Ils permettent l'accès pour tous à des espaces verts, grâce à la déminéralisation et la végétalisation locale des différents espaces (pieds d'immeubles, sas d'entrée d'école, etc.), mais également à des fruits et légumes locaux. L'eau de pluie est utilisée pour l'arrosage. Les acteurs locaux ont pu participer à

l'élaboration de ce projet. Des bacs de jardinage sans fond ont d'ailleurs été fabriqués lors d'ateliers d'insertion de jeunes. Le lieu est désormais animé par des conférences, et des fiches plastifiées illustrent les différentes espèces.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-dun-reseau-de-jardins-partages](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-dun-reseau-de-jardins-partages)

## À Mouans-Sartoux, le citoyen nourrit la ville

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial), les citoyens de Mouans-Sartoux participent à l'autoproduction alimentaire de la commune, de l'identification des zones urbaines à désimperméabiliser et à renaturer jusqu'à la gestion des potagers. Une centaine de jardiniers amateurs ont permis la création de huit espaces de cultures, de sept potagers collectifs et de jardins partagés. Un rucher et un poulailler collectif ont également été créés. Le respect des principes de culture en agroécologie pour préserver la biodiversité

leur a été enseigné, ainsi que les principes de consommation raisonnée d'eau. L'ensemble de ces projets représentent près de 8 000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir la biodiversité cultivée en ville et la faune et la flore spontanées qui l'accompagnent.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/debitumer-pour-renaturer-le-citoyen-nourrit-la-ville](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/debitumer-pour-renaturer-le-citoyen-nourrit-la-ville)



Un des jardins potagers « le Citoyen Nourrit la Ville », situé sur un ancien square. / D. Le Blay



**Les acteurs  
des territoires, au-delà  
des seules collectivités ou acteurs  
publics, sont concernés par le  
développement de pratiques basées sur  
la préservation des écosystèmes et des  
services rendus par la nature.  
De nombreuses initiatives témoignent  
de la mobilisation des exploitations  
agricoles, des entreprises et  
d'autres porteurs de  
projets privés.**

# **IMPLIQUER LES ACTEURS PRIVÉS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES**

À Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), la commune développe des actions démonstratrices de végétalisation verticale via de simples plantes grimpantes sur câbles tendus, en partenariat avec des bailleurs et copropriétés qui sont en mesure de développer rapidement de grandes surfaces végétalisées sur leur patrimoine bâti. / G. Grandin

## Bois-le-Roi réfléchit à l'extinction de l'éclairage public avec ses habitants

À Bois-le-Roi, la décision d'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit a été concertée. Plusieurs réunions ont eu lieu grâce au groupe de travail développement durable et environnement, ainsi qu'une réunion publique. Un questionnaire a été diffusé auprès des habitants et une phase d'expérimentation a eu lieu. Les enjeux de la pollution lumineuse ont été largement communiqués, entre sobriété énergétique et favorisation de la biodiversité nocturne. En effet, la lumière artificielle affecte le mode

de vie des espèces, que ce soit en les attirant ou en les repoussant. Cette diffusion a permis le bon fonctionnement de l'extinction et son acceptabilité.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/concertation-sur-l-extinction-de-leclairage-public](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/concertation-sur-l-extinction-de-leclairage-public)



Photographie d'une réunion du groupe développement durable. / N. Vinot

## La communauté de communes du Pays Fléchois s'allie à différents acteurs pour la gestion d'une réserve naturelle régionale



Les chantiers école sont des moments forts de partage, entre formation et réalisation concrète. / CCPF

Propriétaire d'une RNR (Réserve naturelle régionale), la communauté de communes du Pays Fléchois s'allie à de multiples partenaires pour gérer et valoriser cet espace. Son plan de gestion 2021-2032 a été construit avec l'appui du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et du CEN. Deux agents assurent la gestion quotidienne et d'autres actions sont mises en œuvre par un réseau d'acteurs locaux et régionaux. Par exemple, plusieurs parcelles sont gérées par pâturage grâce à trois agriculteurs

locaux. Des chantiers de bûcheronnage et débroussaillage ont lieu avec diverses écoles comme l'Agrocampus La Germinière. Chaque année, un bilan des suivis est présenté en comité consultatif.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-gestion-d-une-reserve-naturelle-regionale-ouverte-une-multiplicite-de-partenaires](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-gestion-d-une-reserve-naturelle-regionale-ouverte-une-multiplicite-de-partenaires)

## Pour Grand Poitiers Communauté urbaine, la transition écologique est collective

La reconquête de la biodiversité par Grand Poitiers Communauté urbaine est réalisée avec des actions simples, sobres, et surtout collaboratives. La communauté coordonne les actions réalisées par les communes afin d'assurer une plus grande cohérence entre elles. Elle cible les espaces prioritaires pour restaurer les continuités écologiques, et apporte un soutien technique et financier. Les idées naissent généralement des citoyens grâce à un appel à projets. 1 300 habitants et élèves sont

impliqués dans la démarche depuis 2020, et plusieurs objectifs de végétalisation sont en cours, comme la plantation de 19 km de haies d'ici 2026. Les associations locales de préservation de la nature sont également sollicitées.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dispositif-daccompagnement-communes-et-habitants-au-coeur-de-transition-ecologique](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dispositif-daccompagnement-communes-et-habitants-au-coeur-de-transition-ecologique)



Plantation participative d'un boisement à Chasseneuil-du-Poitou dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement. / N. Mahu

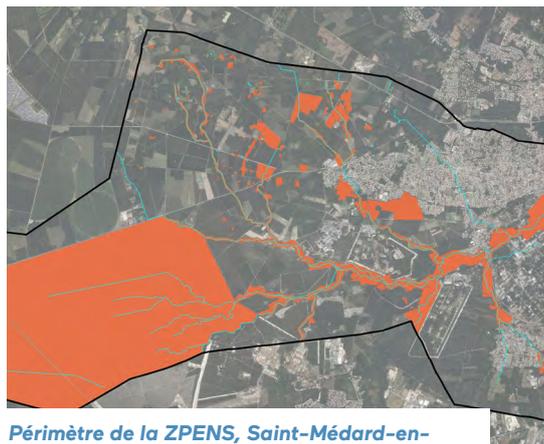
## Saint-Médard-en-Jalles coconstruit une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles

La ville de Saint-Médard-en-Jalles s'est alliée aux sylviculteurs, chasseurs, agents, propriétaires et usagers afin de construire un projet ZPENS (Zone de Préemption des Espaces Naturels Sensibles) avec le département de la Gironde. Il a pour but une maîtrise et une sobriété foncière publique afin de préserver les habitats et espèces à fort enjeu écologique. Une réunion publique a permis de former un GEP (Groupe d'Échanges et de Pratiques) qui s'est chargé du tracé de la ZPENS après plusieurs ateliers et réunions, entre repérages et sorties sur

le terrain. Ainsi, l'adhésion des publics habituellement hostiles au dispositif (sylviculteurs, chasseurs...) a été acquise, et les participants ont été acculturés à ces problématiques.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/co-construction-dune-zone-de-preemption-au-titre-des-espaces-naturels-sensibles](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/co-construction-dune-zone-de-preemption-au-titre-des-espaces-naturels-sensibles)



*Périmètre de la ZPENS, Saint-Médard-en-Jalles. / Direction de la Transition Écologique*





**Des chantiers collectifs  
aux projets de co-conception  
d'espaces publics, les initiatives  
participatives fleurissent dans les  
communes et les intercommunalités.  
Pour fédérer les énergies, assurer leur  
pérennité ou faciliter leur mise en  
œuvre et le respect de la biodiversité,  
les collectivités ont un rôle clé à jouer  
avec les acteurs du territoire.  
Participer se conjugue  
au pluriel !**

## **FAVORISER ET SOUTENIR L'IMPLICATION CITOYENNE**

À Muttersholtz (Bas-Rhin), le dialogue citoyen se fait à l'échelle du village, entre municipalité et habitants, entre agriculteurs et naturalistes, mais aussi en accueillant régulièrement des acteurs extérieurs. Ici, une rencontre dans le cœur de village réaménagé, entre le maire et son secrétaire général, avec des membres du collectif Paysages de l'Après-Pétrole. / G. Lecuir

## Les habitants de Laillé explorent la faune nocturne

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la fragilité de sa trame noire, la commune de Laillé a revu sa gestion de l'éclairage public. Une extinction en début de soirée permet de restaurer une trame noire. Des avis de recherche sur les chiroptères et les chouettes effraies ont été mis en place auprès des habitants, qui ont permis l'identification de trois colonies d'été de chiroptères. Ils ont également pu participer à une soirée inventaire des papillons de nuit lors des « 24 h biodiversité ».

De plus, le GMB (Groupe Mammalogique Breton) a organisé un atelier d'analyse des pelotes de réjections de chouettes. En parallèle, des animations grand public ont été menées durant l'ABC.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-lumineuse-trame-noire-preservee](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/sobriete-lumineuse-trame-noire-preservee)



Animation nocturne dans le cadre de l'ABC. / M. Bunel

## Melesse réduit son éclairage public grâce aux habitants



Flyer pour la sortie Sciences Participatives Obscurité & Territoire (SPOT). / Service communication Melesse

À Melesse, les habitants sont au cœur du processus de décision pour la biodiversité. Certains font partie du conseil local de la biodiversité, également composé d'élus et de personnes qualifiées. La réduction significative de l'éclairage public s'est basée sur l'avis des Melessiens, avec une plateforme spécialement créée pour les recueillir. Ce protocole de sciences participatives a été construit avec une équipe du Muséum national d'Histoire naturelle. Dans un second temps, les horaires d'extinction

et d'allumage ont été modifiés grâce à l'étude d'un étudiant en Master 1, mettant en avant la nécessité d'ajuster les horaires d'extinction en fonction des lieux et des usages, notamment pour les personnes prenant le bus le matin et le soir.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mise-en-place-dune-reduction-de-leclairage-public](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mise-en-place-dune-reduction-de-leclairage-public)

## Lille aménage une zone de quiétude dans la Deule grâce aux bénévoles

La Deule, rivière qui traverse la ville de Lille, constitue un corridor écologique important, perturbé par les nombreux passages de bateaux. Des chantiers participatifs ont été organisés par le service Écologie Urbaine & Condition Animale de la ville et l'association les Blongios afin d'aménager une barrière végétale dans le canal. Des fagots de perches de saules ont été insérés entre des poteaux de châtaignier. Cette barrière permet une zone de refuge à l'abri des vagues dues au batillage, en plus de créer une

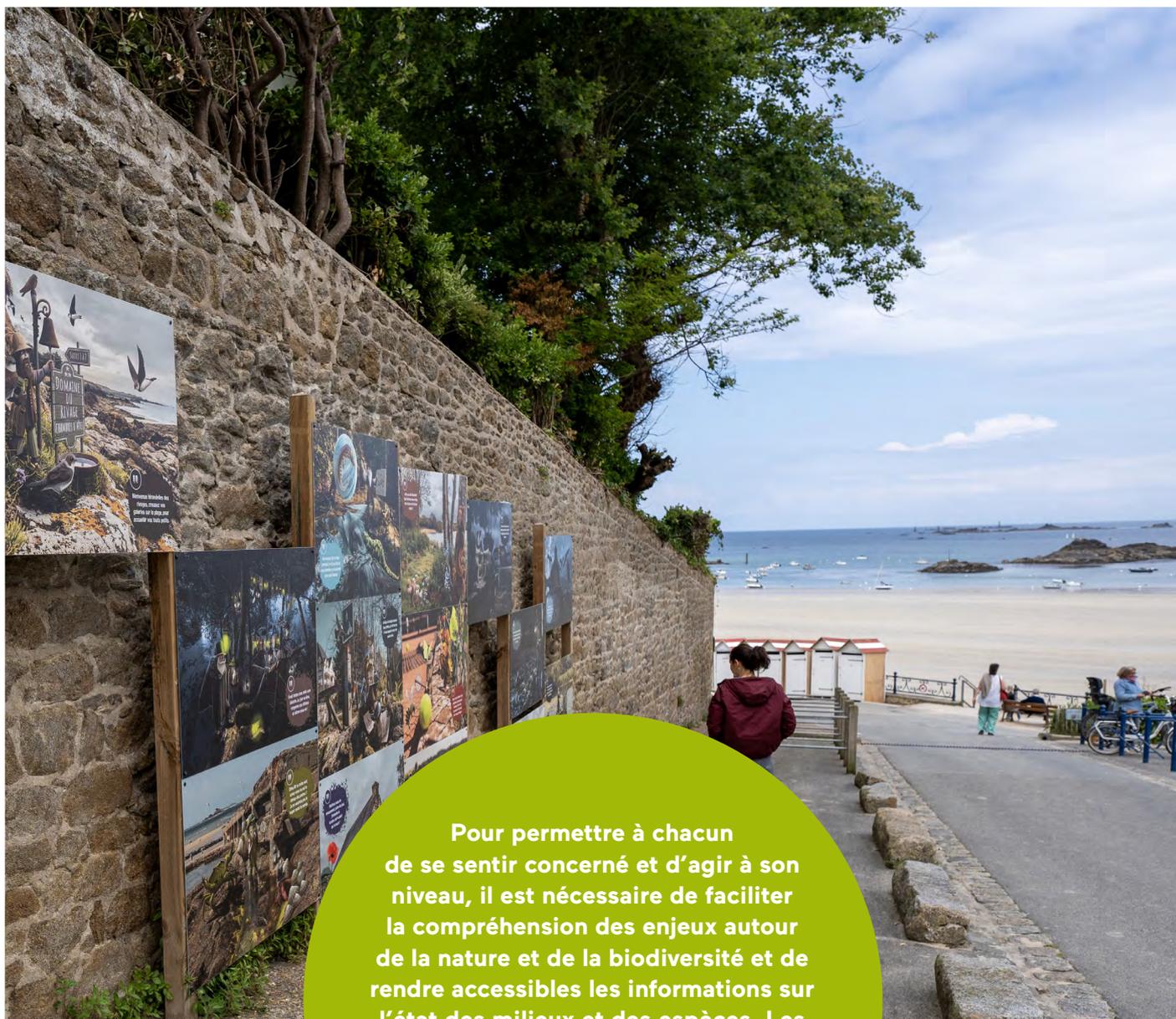
structure colonisée par la faune aquatique. Parmi les bénévoles se trouvaient des élèves de la ville, notamment du Lycée horticole de Lomme et de l'école Cours Diderot, mais également des habitants volontaires.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dune-zone-de-quietude-dans-la-deule-avec-des-perches-de-saules](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-dune-zone-de-quietude-dans-la-deule-avec-des-perches-de-saules)



Création d'une barrière végétale et délimitation d'une zone refuge. / G. Grandin



Pour permettre à chacun de se sentir concerné et d'agir à son niveau, il est nécessaire de faciliter la compréhension des enjeux autour de la nature et de la biodiversité et de rendre accessibles les informations sur l'état des milieux et des espèces. Les supports pédagogiques ou les parcours d'apprentissage s'adaptent alors au public visé (professionnels, scolaires, grand public) et aux moyens disponibles.

## ÉDUIQUER ET FORMER

L'atlas de la biodiversité intercommunal de la Côte d'émeraude (Ille-et-Vilaine) donne lieu à des expositions tournantes dans les lieux touristiques, mais aussi à la création d'une série d'œuvres d'art présentant les espèces emblématiques du territoire, que les communes s'échangent entre elles tous les six mois. / G. Lecuir

## Nantes crée le guide « coup de pouce à la nature » pour ses jardiniers

En 2021, la Direction Nature et Jardins de Nantes a créé un guide d'une cinquantaine de fiches actions destiné à ses 300 jardiniers, afin de multiplier les initiatives quotidiennes en faveur de la biodiversité. Ces fiches valorisent des matériaux de récupération, des actions rapides et faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses. Elles indiquent la période pour réaliser l'action, l'exposition, la surface, le matériel nécessaire et la méthode à suivre. Elles décrivent également les effets attendus et donnent des indications sur les espèces et

leurs habitats. Ce guide joue donc un rôle de sensibilisation et de formation des agents. Les actions sont identifiées sur le terrain par un panneau gravé « coup de pouce ».



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-guide-coup-de-pousse-la-nature](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-guide-coup-de-pousse-la-nature)



Action « Coup de pouce à la nature » indiquée par un panneau en rondin de bois. / Ville de Nantes

## Les étudiants d'Albi participent à la caractérisation des chiroptères



Soudure de composants d'un teensy recorder par une étudiante de l'INU Champollion. / G. Laval

À Albi, les étudiants de l'INU Champollion sont sollicités dans le cadre de la caractérisation et de la valorisation des chiroptères en ville. Ils ont eu l'occasion d'assembler du matériel de détection acoustique à faible coût lors d'un chantier participatif animé par trois chiroptérologues. La mise à disposition de ces détecteurs leur a permis de participer à la collecte de données, en lien avec les acteurs du territoire. Cette mobilisation montre que la sobriété énergétique et financière est compatible

avec des projets novateurs qui valorisent la biodiversité locale méconnue : les chiroptères. Cette démarche va être dupliquée auprès de trois lycées d'Albi.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/des-actions-participatives-pour-caracteriser-et-valoriser-les-chiropteres-en-ville](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/des-actions-participatives-pour-caracteriser-et-valoriser-les-chiropteres-en-ville)

## Les citoyens de demain sont accompagnés par la Communauté de Communes de Bruyères – Vallons des Vosges

La communauté de communes de Bruyères – Vallons des Vosges sensibilise particulièrement les jeunes quant à la sauvegarde de la biodiversité. Elle accompagne notamment les collégiés et les lycées dans leurs démarches, comme avec l'installation de nichoirs. Du matériel est fourni aux écoles primaires, permettant la mise en place de jardins par les enfants. Des animations et formations sont organisées, des lycéens volontaires sont par exemple formés en tant qu'animateurs des fresques

du climat et de la biodiversité. D'autres activités sont ouvertes à tous, comme la kermesse intergénérationnelle sur les saisons et la biodiversité, ou encore l'escape game sur la moule perlière.



[www.capitale-biodiversite.fr/experiences/accompagner-les-citoyens-de-demain](http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/accompagner-les-citoyens-de-demain)



Distribution du matériel de jardinage et d'observation de la biodiversité à l'école de Destord, en présence des élus et des enseignants. / CCB2V

# À LIRE POUR ALLER PLUS LOIN

Le thème « Sobriété & Biodiversité » est un vaste sujet qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et techniques au fil des ans. Nous proposons ici une sélection d'ouvrages qui permettent de mieux cerner les enjeux ou les pratiques innovantes en la matière.



## Aménager et gérer avec frugalité : préserver les ressources en faisant mieux avec moins

Plante & Cité, 2017, 69 p.

Les contextes budgétaires contraints actuels entraînent bien souvent des situations complexes pour les professionnels de la nature en ville : comment faire plus avec moins ? Dans ces cas-là, tant sur la conception que la gestion, les aspects environnementaux sont bien souvent mis en second plan. Cet ouvrage montre comment transformer l'adversité en opportunité, en misant sur l'économie de la frugalité pour préserver les ressources naturelles, et faire ainsi mieux avec moins. Résolument positif et illustré, ce recueil d'articles montre la diversité des solutions innovantes pour aménager avec sobriété ou mieux gérer avec le recyclage.



## Note Rapide : De la loi Climat et résilience à la loi ZAN : le cap de la sobriété foncière entre avancées et questionnements

Alexandra Cocquiere, 2023, Institut Paris Région (L'), n° 1000, 6 p.

La loi du 20 juillet 2023, dite « loi ZAN », apporte des ajustements à la loi Climat et résilience, afin de mieux accompagner les élus locaux. Ils touchent l'Île-de-France, comme les autres régions, et revoient la façon d'aborder la consommation d'espace dans les documents d'urbanisme, d'ici à 2031. En complément, trois décrets sur l'artificialisation sont parus au mois de novembre. Décryptage.



## Gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Engagez-vous dans la lutte contre le changement climatique !

Fondation Danielle Mitterrand  
France Libertés, 2016, 11 p.

Cette plaquette d'information à destination des citoyens et des élus met en avant le lien entre le cycle de l'eau et le changement climatique. Elle est illustrée d'exemples de collectivités pionnières en matière de gestion alternative des eaux pluviales à petite ou grande échelle : Rennes (Ille-et-Vilaine), Valenciennes et la Communauté d'Agglomération du Douaisis (Nord), Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Noisy-le-Grand et Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).



## Le guide de l'aménagement durable

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, 2024, 120 p.

Pour répondre aux défis de la ville durable (sobriété dans la consommation des ressources et de l'énergie, résilience face au changement climatique, inclusion et création de valeur sur les territoires), ce guide méthodologique propose 20 engagements, organisés selon quatre axes : démarches et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat.



## Désimperméabilisation et renaturation des sols

Bron, Cerema, 2020, 6 p. par fiche.

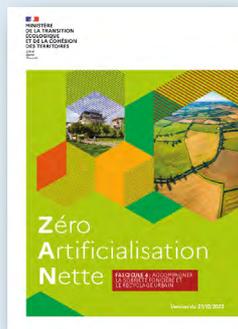
Cette série de fiches vise à faire connaître, à travers des retours d'expérience, des solutions variées de désimperméabilisation et de renaturation de sols urbains. Ces solutions concernent différentes échelles, de la rue à la ville en passant par le quartier. Elles visent à répondre aux enjeux de l'adaptation des villes au changement climatique et aux besoins exprimés de nature en ville et de biodiversité.



## Concevoir et utiliser l'éclairage en préservant l'environnement nocturne

ANPCEN, 2018, ANPCEN - AMF (Association des maires de France), 15 p.

Destiné aux élus, ce guide pédagogique aborde en 40 questions-réponses, les sujets liés à la pollution lumineuse des éclairages, leurs effets, les enjeux, la sécurité des espaces publics, les aspects financiers et l'évaluation des coûts, les leviers d'actions, les innovations en matière d'éclairage, ou encore les apports des dernières lois et réglementations. Des références bibliographiques et des textes juridiques de référence sont cités en fin de document.



## Fascicule 4 de mise en œuvre de la réforme ZAN : Accompagner la sobriété foncière et le recyclage urbain

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, 2023, 29 p.

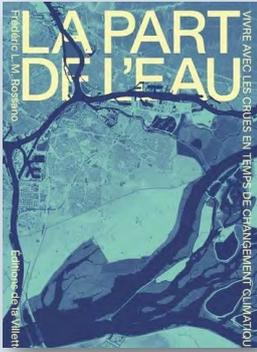
Le fascicule 4 présente les dispositifs d'accompagnement publics des collectivités, tant au niveau de l'ingénierie, des dispositifs contractuels entre État et collectivités, que des appuis budgétaires et fiscaux de nature à faciliter la concrétisation de la trajectoire nationale de sobriété foncière.



## Séminaire, Nouveaux modèles de l'aménagement

Agnès Bastin, Magali Castex et Daniel Florentin, 2024, PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), 50 p.

Ce séminaire visait la restitution d'une recherche en cours portant sur l'intégration des capacités du milieu naturel, traduit par le concept des limites planétaires, et comment elle modifie les contours et le contenu de l'activité d'aménagement urbain. Fondée sur l'observation active de six terrains en France, cette recherche approfondit en particulier les questions suivantes : la prise en compte, faire compter, et rendre compte des fonctionnements écologiques dans les décisions d'aménagement ; les métriques de l'aménagement et les outils de pilotage des opérations ; des changements éventuels de positionnement de l'aménageur, tant dans la chaîne de valeur de l'urbain que dans ses compétences.

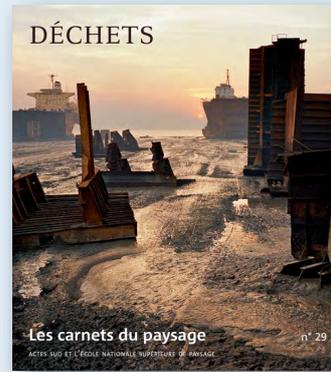


## La part de l'eau : vivre avec les crues en temps de changement climatique

Frédéric Rossano, 2021,

Paris : Éditions de la Villette, 270 p.

L'auteur, maître de conférences en Géographie et Paysage, analyse des projets innovants en Europe, dans les polders néerlandais, les vallées alpines, le bassin de l'Isar à Munich ou l'estuaire du Rhin et de la Meuse. Il traite des grands enjeux de l'eau et de l'aménagement du territoire : se réconcilier avec la naturalité des rivières, accepter une part de leurs débordements pour mieux limiter leurs crues, combiner l'inondation et le développement urbain. Entre histoire culturelle, géographie humaine et recherche urbaine, ce livre aborde ces territoires submersibles et les paysages habités de demain, sous leurs aspects écologiques, dynamiques, inclusifs et combinatoires.



## Du déchet à la ressource. Les matériaux inertes : une géomorphologie à l'œuvre

Philippe Hilaire, 2016, dans **Les Carnets du paysage**, n° 29 – **Déchets**, Actes Sud, p. 130-155 (26 p.)

L'auteur, maître de conférences en Géographie et Paysage, analyse des projets innovants en Europe, dans les polders néerlandais, les vallées alpines, le bassin de l'Isar à Munich ou l'estuaire du Rhin et de la Meuse. Il traite des grands enjeux de l'eau et de l'aménagement du territoire : se réconcilier avec la naturalité des rivières, accepter une part de leurs débordements pour mieux limiter leurs crues, combiner l'inondation et le développement urbain. Entre histoire culturelle, géographie humaine et recherche urbaine, ce livre aborde ces territoires submersibles et les paysages habités de demain, sous leurs aspects écologiques, dynamiques, inclusifs et combinatoires.



## À la reconquête de la nuit. La pollution lumineuse : état des lieux et propositions. Rapport n° 012301-01

Isabelle Auricoste, Jean-François Landel, Maryline Simone (Coord.), CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable), 2018, La Défense : Ministère de la Transition écologique et solidaire, 106 p.

Les auteurs de ce rapport proposent des recommandations pour une sobriété lumineuse, conduite par un plan d'action national « lumière ». Ces recommandations se basent sur un état des lieux de la pollution lumineuse en France : qualification complexe de la lumière artificielle, perceptions sociologiques et culturelles, définition, paramètres techniques, acteurs de l'éclairage, impacts et enjeux des nuits éclairées, réglementations, initiatives réalisées, manque de connaissance et de méthodes communes, sensibilisation ou encore notion de gouvernance.



## Nos territoires à ménager : développer un nouveau contact avec le vivant

Alain Peuvot, 2023, *Les Dossiers techniques de la construction*, n° 92, p.23-51 (29 p.)

L'auteur, architecte DPLG et spécialisé smart city, smart energy et management des écoquartiers, propose une approche de la sobriété appliquée à l'aménagement du territoire, et soutenue par des solutions technologiques et numériques innovantes. Au travers de ce dossier, il aborde la résilience territoriale, l'urbanisme du bien-être, des solutions technologiques et propose des retours d'expérience de projets locaux. Des sujets sont traités comme l'économie circulaire d'un chantier bâti, la biodiversité, la renaturation des villes et la santé environnementale, le partage des espaces, la sobriété foncière, le plan « Action cœur de ville », les territoires inclusifs et l'accessibilité, la mixité urbaine, l'urbanisme transitoire, le jumeau numérique territorial, l'open data pour les territoires, ou encore l'intelligence artificielle et la datavisualisation.



# LE CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

**Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie et valorise les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en faveur de la nature.**

La participation au concours Capitale française de la Biodiversité est ouverte à toutes les communes et intercommunalités françaises, quelle que soit leur taille, en métropole comme en outre-mer. Autour d'un thème différent chaque année, il leur est demandé de présenter une à trois actions exemplaires qu'elles ont réalisées sur le territoire, directement ou avec leurs partenaires locaux. Les actions présentées sont évaluées en triple lecture

par le comité scientifique et technique du concours, puis publiées dans le recueil d'actions annuel. Les meilleures candidatures font l'objet d'une visite de terrain, qui donne lieu à un rapport public. Et les meilleures collectivités au vu du thème de l'année peuvent se voir décerner un trophée de Meilleure Commune ou Meilleure intercommunalité pour la biodiversité ou encore le titre de Capitale française de la Biodiversité.

En 2025, le thème proposé est Culture(s) & Biodiversité, et la date limite de dépôt des candidatures est le 28 février 2025.

—  
[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

## Des actions exemplaires à découvrir

Au-delà d'un concours qui permet de désigner la Capitale française de la Biodiversité de l'année et les meilleures collectivités par catégorie (villages, petites villes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités rurales et urbaines), l'opération est avant tout un dispositif de sensibilisation et de formation, d'identification et de valorisation des bonnes pratiques, d'animation territoriale et d'échanges entre les acteurs locaux. Chaque année, les organisateurs du concours publient un recueil des meilleures

actions identifiées en lien avec le thème de l'année, comme celui-ci sur « Sobriété & Biodiversité », mais vous pouvez retrouver de nombreux autres recueils et fiches-actions issus des autres éditions du concours, ainsi que les rapports de visite de terrain réalisés chez les finalistes du concours.

—  
[www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences](http://www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences)

## Des ateliers et visites inspirantes

Visites de terrain, ateliers techniques, conférences, webinaires, sont autant d'occasions de montrer partout en France les innovations, progrès, actions exemplaires des collectivités françaises avec leurs partenaires publics et privés. Les organisateurs du concours Capitale française

de la Biodiversité s'attachent aussi à diffuser et valoriser à l'international l'expertise des collectivités françaises en matière de biodiversité.

—  
[www.capitale-biodiversite.fr/ateliers](http://www.capitale-biodiversite.fr/ateliers)

## Des outils complémentaires

Trame verte et bleue, génie écologique, espèces exotiques envahissantes, zones humides, Natura 2000 ou encore outre-mer... Les centres de ressources de l'Office français de la biodiversité sont les outils complémentaires indispensables pour aller plus loin, concevoir concrètement son projet, développer

les compétences et accompagner techniquement l'ensemble des acteurs pour une mise en œuvre efficace et massive des politiques publiques favorables à la biodiversité.

—  
<https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>

# AGIR ET S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs autres dispositifs nationaux accompagnent les collectivités dans leur engagement pour la biodiversité, pour connaître leurs spécificités locales, concevoir un projet adapté et le mettre en œuvre.

## Les Atlas de la biodiversité communale : connaître pour mieux protéger

La démarche d'atlas de la biodiversité communale ou intercommunale constitue un outil d'aide à la décision pour la préservation du patrimoine naturel. Par l'acquisition de connaissances naturalistes précises, et souvent participatives, il permet d'obtenir un inventaire cartographié des habitats, de la faune et de la flore d'un territoire. L'implication de tous pour la collecte des données et la

construction des recommandations facilite l'appropriation des enjeux locaux, la préservation de la biodiversité sur le terrain et son intégration dans les documents de planification du territoire. Le dispositif est porté par l'Office français de la biodiversité.

—  
[www.ofb.gouv.fr/abc](http://www.ofb.gouv.fr/abc)

## Territoires engagés pour la nature : un plan d'action pour la biodiversité

La reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » salue et accompagne les collectivités dans la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité sur trois ans. Pour élaborer ce projet de territoire, elles peuvent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de l'environnement, et en particulier les agences régionales de la biodiversité. Une fois la reconnaissance obtenue, les collectivités bénéficient

d'un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de leur projet, et des accès facilités à des financements. La démarche est animée nationalement par l'Office français de la biodiversité, déclinée dans chaque région.

—  
<https://www.ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature>

## La démarche Écoquartier : concevoir la ville durable

Construite autour de 4 dimensions et 20 engagements, la démarche Écoquartier guide et valorise les opérations d'aménagement durable exemplaires. Le référentiel liste les bonnes questions à se poser pour les aménageurs, et le label est attribué étape par étape tout au long du projet d'aménagement. La préservation de la biodiversité et la place de l'eau dans la ville font partie des exigences

du label, à prendre en compte dès l'amont, et à évaluer régulièrement pendant toute la durée de vie du quartier. Un guide d'évaluation de la biodiversité a d'ailleurs été spécifiquement conçu pour ce suivi écologique des écoquartiers.

—  
[www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)

## Le label EcoJardin : référence pour la gestion écologique

La démarche EcoJardin s'appuie sur les principes de l'écologie scientifique pour adapter les pratiques de gestion à la biodiversité. Guide technique, le référentiel accompagne les gestionnaires et décrit avec précision les recommandations pour la mise en œuvre de la gestion

écologique. Le label EcoJardin valorise la qualité du travail des jardiniers dans une démarche d'amélioration continue.

—  
[www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)

## Quels financements pour avancer ?

Si certains projets favorables à la biodiversité peuvent se mettre en place à budget constant, d'autres nécessitent un accompagnement financier ou en termes d'ingénierie. Localement, les Régions, les Agences de l'eau et les Agences régionales de la biodiversité sont des acteurs majeurs de ces accompagnements.

L'État a également mis en place une plateforme pour centraliser l'ensemble des dispositifs d'aide (appels à projet, aide financière, aide en ingénierie) à l'échelle européenne, nationale ou locale.

—  
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>



CONCOURS - CAPITALE FRANÇAISE  
DE LA BIODIVERSITÉ

À la lumière de dix grands enjeux pour la biodiversité dans les territoires, ce document dresse un panorama de la diversité des actions exemplaires menées par des collectivités françaises autour du thème Sobriété & Biodiversité. Pour cela, il puise dans le vivier d'expériences acquis dans le cadre de l'édition 2024 du concours Capitale française de la Biodiversité : sobriété lumineuse, foncière, sobriété dans la gestion des espaces verts et naturels, dans la gestion du cycle de l'eau, renaturation et désimperméabilisation... Milieu rural ou urbain, métropole ou village, un point commun : la volonté d'agir pour la biodiversité.